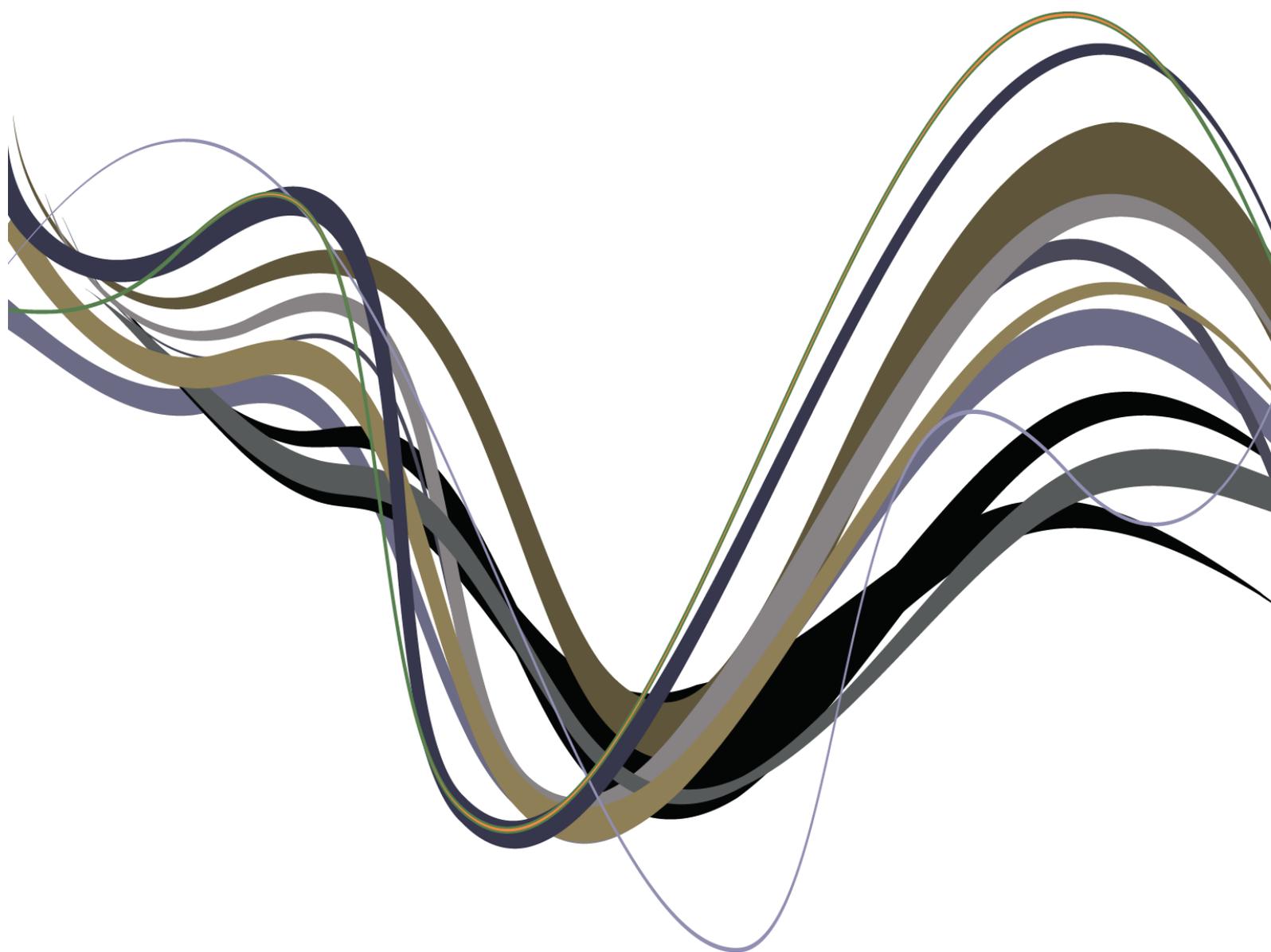




# 2019

## Rapport d'activités





# Table des matières

Introduction.....	4
1. Missions politiques .....	7
1.1. Le cadre général .....	7
1.2. Trois dossiers emblématiques.....	7
1.3. Analyses, recherches et études.....	12
1.4. Le mémorandum.....	13
2. Mission de services aux Régionales.....	15
2.1. Soutien administratif et financier.....	16
2.2. Évolution de la base de données.....	16
2.3. La communication .....	17
2.4. Le conseil juridique.....	19
2.5. Les projets coordonnés .....	20
3. Les mandats.....	24
3.1. L'Interfédération des CISP .....	24
3.2. La FESEFA.....	25
3.3. Le comité de pilotage permanent sur l'alphabétisation des adultes .....	26
4. Les formations et les apprenants .....	27
5. Les perspectives 2020 .....	35
6. Annexes .....	38

# INTRODUCTION

Issue des mouvements ouvriers chrétien et socialiste, Lire et Écrire a pour but de promouvoir et de développer l'alphabétisation en Fédération Wallonie-Bruxelles en vue :

- d'attirer l'attention de l'opinion publique et des pouvoirs publics sur la persistance de l'analphabétisme et sur l'urgence d'en combattre les causes et d'y apporter des solutions ;
- de promouvoir le droit à une alphabétisation de qualité pour tout adulte qui le souhaite ;
- de développer l'alphabétisation dans une perspective d'émancipation et de participation des personnes, et de changement social pour plus d'égalité.

Au niveau de la Région wallonne, cette mission est portée par Lire et Écrire en Wallonie et les huit Régionales wallonnes<sup>1</sup> dont nous assurons la coordination. Celles-ci constituent des entités autonomes dotées chacune d'un conseil d'administration et d'une assemblée générale propres et d'un plan d'actions adapté au contexte dans lequel elles mènent respectivement leurs actions. ; Toutefois, partageant des valeurs et objectifs communs, tels que formulés ci-avant, les Régionales mènent leurs actions dans le cadre de stratégies et positions coordonnées, et partagent une série de projets communs.



<sup>1</sup> Lire et Écrire Brabant wallon, Lire et Écrire Centre Mons Borinage, Lire et Écrire Charleroi-Sud Hainaut, Lire et Écrire Liège-Huy-Waremme, Lire et Écrire Luxembourg, Lire et Écrire Namur, Lire et Écrire Verviers et Lire et Écrire Wallonie picarde.

Lire et Écrire considère que l'illettrisme n'est pas un problème individuel, mais a pour cause et conséquence l'oppression et l'exclusion sociale, culturelle, politique et économique en œuvre dans notre société. C'est pourquoi l'alphabétisation ne peut se développer sans action collective de transformation sociale, visant à prévenir et combattre les inégalités dans le but de construire une société plus juste et équitable, plus solidaire et démocratique. Ainsi, Lire et Écrire en Wallonie inscrit ses actions dans une perspective politique qui vise conjointement la défense des droits fondamentaux, la transformation des rapports sociaux permettant de sortir des rapports dominants-dominés et de toutes les formes d'oppression et d'exclusion, et la participation et l'émancipation de tous. Cette position rejoint la conception de l'alphabétisation comme « un vecteur d'intégration et de cohésion sociale ».

À Lire et Écrire, nous avons choisi d'utiliser indifféremment les mots « illettrisme » et « analphabétisme » pour désigner la situation des personnes adultes qui n'ont pas atteint les compétences de base attendues en fin de 6<sup>e</sup> primaire et équivalentes au Certificat d'études de base (CEB). Nous précisons que deux types de publics sont concernés par cette situation : des adultes ayant été scolarisés en Belgique et des adultes peu ou pas du tout scolarisés dans leur pays d'origine, qui ne maîtrisent aucune langue à l'écrit et dont certains ne parlent pas le français.

Les formations en alphabétisation que dispense Lire et Écrire s'adressent à ce public adulte qui ne maîtrise pas les savoirs fondamentaux et plus particulièrement aucune langue écrite. Les personnes qui ne maîtrisent pas le français oral mais qui lisent et écrivent dans une autre langue ne sont pas analphabètes, même si cette autre langue n'a pas le même alphabet. Elles ne sont donc pas concernées par l'alphabétisation mais bien par le FLE (français langue étrangère).

Le plus important pour nous et aussi, le plus choquant, c'est qu'aujourd'hui en Belgique francophone, 10% des adultes sont toujours concernés par cette problématique. Un chiffre qui n'est d'ailleurs qu'une estimation assez faible si l'on se réfère aux pourcentages annoncés dans différentes enquêtes internationales menées dans des pays proches (PIAAC, IVQ etc.) et auxquelles, malheureusement, la Belgique francophone n'a jamais participé.

Pour mener à bien ses objectifs, trois missions ont été confiées en 2017 par les mouvements porteurs ainsi que les Régionales, à la coordination wallonne :

1. une mission politique : la représentation dans différentes instances mais également comme interlocuteur des pouvoirs publics pour les questions de l'alphabétisation ;
2. une mission pédagogique : aider, soutenir, promouvoir les démarches pédagogiques à destination des formateurs ;
3. une mission de services aux Régionales : soutien administratif en termes d'outils d'accompagnement de gestion de dossiers coordonnés.



# 1. MISSIONS POLITIQUES

Lire et Écrire en Wallonie a pour but le développement et la reconnaissance de l'alphabétisation en Région wallonne.

Cette mission lui confère une responsabilité globale et un statut particulier vis-à-vis des pouvoirs publics : être l'interlocuteur politique sur les questions d'alphabétisation. C'est à ce titre notamment que Lire et Écrire en Wallonie représente le secteur associatif auprès du comité de pilotage de la Conférence interministérielle sur l'alphabétisation des adultes, à côté de Lire et Écrire Bruxelles et de Lire et Écrire Communauté française.

Dans le cadre de cette mission, la coordination wallonne porte aussi un mandat auprès de l'Interfédération des CISP et, avec quatre autres fédérations<sup>2</sup>, promeut et défend le secteur de l'insertion socioprofessionnelle auprès des pouvoirs publics wallons.

## 1.1. Le cadre général

La fin de la législature a été, comme c'est le cas depuis le début du renversement de majorité wallonne, très complexe.

Le secteur de l'insertion est en constante évolution, et doit s'adapter en fonction des orientations et des choix des ministres successifs, se professionnaliser et donc rentrer dans des cases institutionnelles. Nous sommes néanmoins toujours arrivés à négocier, dans l'intérêt du public à maintenir nos spécificités, notre fonctionnement, nos innovations.

Avec l'arrivée du Ministre Jeholet comme Ministre de l'emploi et de la formation, les choses se sont présentées différemment : de la négociation et de la construction du secteur, nous sommes passés à une logique de rapport de force pour se défendre contre les attaques nombreuses et violentes qui ont menacé le secteur y compris dans son fondement. La légitimité, la qualité de nos actions, l'honnêteté de notre gestion et au final la liberté d'association ont été mises à mal et remises en question.

## 1.2. Trois dossiers emblématiques

Ces dossiers nous ont mobilisés énormément, dans des discussions sur le fond, dans des analyses juridiques, politiques mais aussi sur le travail de lobby, de persuasion du secteur et des interlocuteurs syndicaux et politiques.

### 1.2.1. Réforme APE

Déjà en 2017, le cabinet Tillieux avait mis sur la table une réforme des subsides APE. Le cabinet Jeholet a continué le travail.

Deux textes en sont ressortis : Le premier organisait le transfert du système « aide à l'emploi » vers un système de subvention aux opérateurs, le second organisait le transfert du financement vers les

---

<sup>2</sup> ACFI, AID, ALEAP et CAIPS

ministres fonctionnels mais leur laissant toute latitude pour l'utilisation de ces subventions. Pour Lire et Écrire, nous étions renvoyés vers la compétence « emploi » (pour le ministre Jeholet, la compétence formation n'existant pas) avec une obligation de résultat en termes d'insertion professionnelle. Ce texte était totalement inacceptable.

Un lobby important a donc été mené aussi bien vers les associations qui ne mesuraient pas les conséquences de ces modifications que vers les organisations syndicales. Ce travail a été mené en collaboration avec l'Interfédération des CISP mais aussi au sein de la Fesefa.

Nous avons également sensibilisé les partis politiques dans le cadre des contacts pour présenter notre mémorandum.

De nombreuses actions ont été menées. Le secteur s'est mobilisé très fortement et Lire et Écrire a été très présent dans les différentes actions.

### 1.2.2. Décret CISP et questions liées à la politique ISP

Les questions concernant la politique d'insertion socioprofessionnelle sur le territoire de la Wallonie sont traitées au niveau de Lire et Écrire en Wallonie, en étroite collaboration et concertation avec les Régionales et avec l'Interfédération des CISP.

Les enjeux ISP sont fondamentaux pour les Régionales de Lire et Écrire : en plus de répondre aux besoins du public principalement demandeur d'emploi, l'ISP est la source de financement structurel la plus importante en Wallonie pour réaliser les actions de formation en alphabétisation. Elle représente entre 40 et 88 % des moyens financiers suivant les Régionales.

#### Une nouvelle réforme de l'AGW CISP

Profitant d'une incohérence entre le décret et l'arrêté, le gouvernement wallon et principalement le Ministre Jeholet a proposé des modifications de l'AGW CISP qui ont été votées. Ces modifications concernent à la fois des éléments fondamentaux qui pourraient avoir un impact dans la relation aux stagiaires (limitation à 10 % des heures assimilées par stagiaire, éléments d'insertion sociale qui disparaissent des critères d'évaluation...) mais aussi dans l'organisation du système : suppression du subventionnement forfaitaire et instauration d'un guide des dépenses éligibles.

Le secteur n'a jamais subi autant d'attaques violentes qui menacent jusqu'à la survie des centres de formation et remet clairement en question ses valeurs.

La dernière attaque a remis en question l'existence même des centres. Le Ministre refusant de liquider les subventions dues en application de la loi et menaçant de retrait d'agrément pour les centres qui ne signeraient pas le contrat de coopération avec le FOREM.

Le secteur a été solidaire et s'est serré les coudes. Il s'est très vite et très fortement mobilisé autour de cet enjeu.

Grâce au rapport de force que nous avons pu mettre en place, le ministre a, le 26 juin 2019, retiré ses menaces.

Les relations avec le FOREM ont également été très tendues durant cette période.

### Guide des dépenses éligibles

En lien avec la réforme de l'AGW CISP, le ministre Jeholet a mis sur la table un nouveau guide des dépenses éligibles qui concerne l'ensemble des subventions du ministère emploi/formation. Celui-ci pose beaucoup de difficultés. Le secteur, y compris Lire et Écrire en Wallonie, s'est mobilisé. Ce texte est rentré en application au 1/07/2019<sup>3</sup>. Au niveau de la convention Région wallonne/Lire et Écrire, en accord avec l'administration, pour 2019, il ne sera pas appliqué. Le dossier sera vérifié sur base des règles de 2018. L'idée que ce guide des dépenses soit applicable à l'ensemble des subventions de la Région wallonne fait également son chemin.

Ce texte a principalement été rédigé par le service inspection de la Région wallonne. Il inverse totalement la philosophie précédente. Le principe antérieur s'appuyait sur la norme de confiance et partait du principe : « tout est éligible sauf ».

Le cabinet Jeholet a été très sensible à l'approche de l'inspection sous l'argument : ce sont des moyens publics, ils doivent être contrôlés. Point de départ que nous ne contestons pas, au contraire, nous sommes tout à fait d'accord qu'il y ait un contrôle de l'utilisation des moyens publics. Par contre, ce contrôle doit se faire :

- dans le respect des opérateurs
- sans être dans une logique vexatoire
- en partant du principe de confiance
- il doit être proportionné

Le ministre Jeholet avance, toujours sans aucune concertation avec les opérateurs concernés. Pour lui permettre d'être opposable à des tiers, il en a fait une proposition d'arrêté du gouvernement qui a été votée.

Beaucoup d'opérateurs ont été sensibilisés et nous avons pu mettre en place une plateforme réunissant les associations auxquelles le guide pourrait s'appliquer. Nous avons mené un travail d'information, de lobby, de pression important.

Les partenaires sociaux ont également été sensibilisés aux risques et aux dérives de ce guide. Cela a amené le CESE à remettre un avis unanime contre ce projet d'arrêté.

Des avancées ont été « obtenues » mais pour l'instant, elles sont insuffisantes et ne sont que de manière orale. La vigilance est toujours de mise.

La DPR prévoit de l'évaluer et de l'adapter si nécessaire. Des concertations avec le cabinet ont commencé dès la mise en place du nouveau gouvernement pour faire évoluer ce guide dans une direction plus favorable.

### 1.2.3. La convention entre la Région wallonne et Lire et Écrire

Une nouvelle convention a été signée entre la Région wallonne, représentée par le ministre de la Formation et le ministre de l'Action sociale et Lire et Écrire Wallonie. Cette convention porte sur une période de trois ans, du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2020. Elle accorde à Lire et Écrire et ses huit Régionales une subvention annuelle de 1.100.000 € à charge du ministre de la Formation et de 449.000 € à charge du ministre de l'Action sociale.

---

<sup>3</sup> Dans la DPR, il est prévu de l'évaluer et de l'adapter si nécessaire.

### 1.2.3.1. Les objectifs de la convention

La convention fixe 4 objectifs :

#### Objectif « Sensibilisation et développement partenarial »

Renforcer la prise en compte des personnes en situation d'illettrisme et lutter contre les discriminations dans l'insertion sociale et professionnelle liées à une non-maîtrise des savoirs de base.

Les professionnels en contact avec les publics peinent à détecter l'analphabétisme (on n'oriente pas – ou mal – les personnes vers l'alpha) ou attribuent souvent à tort diverses difficultés à un problème d'analphabétisme (on oriente erronément vers l'alpha).

Les acteurs de formation et d'insertion socioprofessionnelle ont tendance à orienter les personnes qui présentent des difficultés d'analphabétisme vers l'alpha, comme préalable à toute autre formation. Dès lors, les personnes perçoivent les filières d'alpha comme des filières de relégation. Pour les apprenants qui ont comme objectif une insertion professionnelle (80% du public), on ne privilégie pas assez les processus concomitants permettant aux personnes d'avancer également dans leur projet professionnel.

Les personnes analphabètes n'osent pas entrer dans des dispositifs de formation ni même afficher leurs difficultés avec la lecture et l'écriture.

#### Objectif « Accueil, orientation, accompagnement des personnes »

Renforcer l'accompagnement des personnes qui s'adressent à Lire et Écrire.

L'identification des besoins, demandes et motivations des personnes qui se présentent ou sont orientées vers nos structures n'est pas évidente. Une fois en formation, le parcours des publics en alpha est jalonné d'obstacles, de problématiques multiples qui sont des freins tant à leur processus de formation que d'insertion socioprofessionnelle. Travailler l'orientation, identifier avec eux la suite de leur processus d'alpha est un travail qui se développe dès le premier jour de formation jusqu'à la sortie. L'orientation en début de formation ou à la sortie de celle-ci est difficile compte tenu de la méconnaissance de la problématique par les partenaires.

#### Objectif « Formation »

Formation de formateurs : Renforcer les compétences des formateurs/trices et les outiller afin de répondre au mieux aux besoins des personnes en formation.

Le travail de formateur en alpha est complexe. En effet, l'alphabétisation ne se restreint pas à l'acquisition de compétences linguistiques mais constitue un outil au service d'un projet plus global d'insertion sociale, professionnelle...

Formation des publics : Mettre en place une offre de formation pour les publics qui ne sont pas pris en charge par d'autres dispositifs décrétaux.

Grâce à la convention, nous pouvons offrir des actions à des personnes qui sont dans un processus de « réaffiliation sociale » mais aussi des travailleurs. Elle met également l'accent à destination d'un public de personnes étrangères analphabètes y compris dans leur langue d'origine. Ce n'est pas du FLE mais de l'alpha pour personnes non francophones.

### Objectif « Coordination/articulation avec les opérateurs existants »

Travailler à la lutte contre l'analphabétisme oblige, impose, et c'est une volonté de Lire et Écrire, de travailler en collaboration, en articulation avec les autres opérateurs d'alpha au niveau d'un même territoire. Il y a également un enjeu de cohérence, de complémentarité, de coordination et d'articulation des actions d'alpha avec d'autres opérateurs partenaires intervenant dans le parcours des publics.

Nous contribuons également à la réalisation de l'état de lieux en matière d'alphabétisation et d'alphabétisation des personnes étrangères réalisé au niveau du comité de pilotage permanent sur l'alphabétisation en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les différentes actions réalisées dans le cadre de cette convention sont menées tant au niveau des Régionales que de la coordination. Le présent rapport ne reprend que les actions développées par la coordination wallonne :

#### 1.2.3.2. L'action menée par la coordination wallonne :

La coordination mène, dans le cadre de la convention, une série d'actions :

- Représente le secteur de l'alpha par la participation active à des réunions et rencontres avec différents partenaires, par un travail de réseau en vue de construire et de soutenir un positionnement sectoriel, par des actions de communication, de sensibilisation et d'éducation, par la diffusion de recherches, notes et analyses.
- Organise la récolte et synthétise les données des Régionales dans la mise en œuvre de la convention et de ses actions cofinancées, produit des données et des statistiques dynamiques sur l'offre, la demande et les besoins d'alpha sur le territoire wallon, notamment par le développement de la base de données des apprenants.
- Organise la mise en réseau, le soutien, l'accompagnement méthodologique des Régionales par l'organisation de groupes de travail et d'échanges de bonnes pratiques, par la production et la diffusion d'outils méthodologiques, de modèles de documents, d'information et de conseils, ce qui permet de soutenir la professionnalisation du secteur.
- Promeut l'accès des travailleurs et des bénévoles du secteur à la formation continuée, notamment via le dispositif de congé éducation payé.
- Organise le partage de bonnes pratiques en matière de formation entre les Régionales.
- Identifie les besoins en formations du réseau Lire et Écrire, l'offre existante pour les métiers de l'alpha ; informe et sensibilise le réseau Lire et Écrire sur les possibilités de formation continuées.
- Est un facilitateur pour le travail des Régionales en incitant notamment à la mise en place de formations concomitantes par la signature de conventions-cadres avec des organismes partenaires et en identifiant des freins administratifs qui rendent difficile le développement de formation concomitantes ou adaptées...

#### 1.2.3.3. Comité d'accompagnement :

Un comité d'accompagnement de la convention est chargé de suivre, soutenir et évaluer la mise en œuvre de la présente convention.

Lors des 3 réunions du comité qui ont eu lieu en 2019, il a abordé les aspects suivants :

- L'apport de la convention à la stratégie de lutte pour l'alphabétisation dans chaque territoire et sur l'ensemble de la Région wallonne ;
- L'adéquation de la répartition des budgets par objectif et pour chacun des bénéficiaires, et ce, en fonction des orientations des plans d'actions, des autres financements accordés aux bénéficiaires (FSE, par exemple) et des autres moyens disponibles sur chaque territoire ainsi que de l'utilisation des moyens réservés ;
- L'analyse des indicateurs de chaque objectif de la convention à partir des plans d'actions présentés lors du premier comité d'accompagnement de l'année en cours et de leurs résultats.

Le comité d'accompagnement est composé de représentants :

- du ministre wallon ayant la Formation professionnelle dans ses attributions ;
- du ministre wallon ayant l'Action sociale dans ses attributions ;
- du SPW – DGO6, direction des politiques transversales Région-Communautés ;
- du SPW – DGO5 ;
- du comité de pilotage permanent sur l'alphabétisation des adultes de la FWB ;
- des centres régionaux d'intégration ;
- du FOREM ;
- de l'ASBL Lire et Écrire en Wallonie.

La présidence du comité est assurée par le/la représentant/e du ministre de la Formation. Le secrétariat du comité est pris en charge par Lire et Écrire en Wallonie.

### 1.3. Analyses, recherches et études

De manière plus transversale mais toujours dans le cadre de la mission politique de la coordination wallonne, le travail d'analyses et d'études s'est prolongé au cours de l'année 2019.

La coordination wallonne a réalisé une étude ainsi que 5 analyses sur des thématiques diverses traitant des réalités de l'alphabétisation, à partir des expériences menées sur le terrain.

Dans ce cadre, Lire et Écrire en Wallonie participe aux réunions trimestrielles du GT Axe 3 piloté par Lire et Écrire Communauté française (en référence à l'axe 3 du décret Éducation Permanente portant sur la rédaction et la diffusion d'analyses et études). Ce GT coordonne la publication et la diffusion des analyses et études, produites par les différentes entités du Mouvement.

La coordination wallonne a donc mené un travail de recherche concernant la modification du travail social au sein du secteur de l'alpha et plus particulièrement l'impact de celle-ci sur le sens des actions menées par les acteurs sur le terrain. Cette recherche s'est construite sur une méthode qualitative, mêlant entretiens semi-directifs auprès des professionnels de terrain et observation de la vie du Mouvement. Elle visait à poser des constats clairs concernant l'invitation d'un management de plus en plus insidieux au sein du secteur, tout en cernant la façon donc les acteurs de terrain "gardent

le cap”, afin d’agir au plus proche des valeurs de solidarité, d’équité et de justice sociale portées par l’éthique de leur profession.

Au cours de l’année, la question des formations concomitantes a également fait l’objet de deux productions écrites, dans l’objectif de tracer les grandes lignes de ce concept de formation encore flou quant à sa définition. Deux documents ont été produits, l’un se focalisant sur les balises théoriques d’une définition plus globale, l’autre mettant en exergue l’expérience menée par la Régionale de Lire et Écrire Charleroi au sein d’une régie d’habitat rural.

D’autres thématiques ont été également traitées, notamment celle du théâtre-action, ainsi que l’engagement en formation ou la validation des compétences par la pédagogie du chef d’œuvre. L’ensemble de ces productions écrites se trouvent le site de Lire et Écrire en Wallonie : <https://www.lire-et-ecrire.be/Publications>

Enfin, depuis 2011, les questions d’accueil, d’orientation et d’émergence de la demande faisait l’objet d’une « mission pour compte de tous » portée par un représentant de la Régionale du Luxembourg et un représentant de la Régionale de Wallonie picarde, sous mandat wallon. Dans la continuité du rapport de la recherche finalisée en 2017, la volonté de créer une contribution collective mêlant les regards de professionnels du secteur de l’alpha, d’apprenants et de chercheurs universitaires a été manifestée. Un comité d’accompagnement a été créé au sein de la coordination wallonne, servant d’espace de référence, afin de soutenir les démarches entamées dans ce cadre et de renforcer la dimension collective du projet. Le projet arrive à sa fin avec une publication prévue en cours d’année ainsi qu’une diffusion à large échelle du résultat final.

## 1.4. Le mémorandum

Fin 2018, la partie wallonne du mémorandum de Lire et Écrire a été finalisée, présentée et adoptée par le CA de Lire et Écrire en Wallonie.

Il se découpe en 4 grands axes qui sont eux-mêmes déclinés en mesures concrètes :

### Rendre effectif le droit à l’alphabétisation pour tous

La Wallonie doit se donner pour objectif que chaque citoyen wallon en situation d’analphabétisme ou d’illettrisme, quel que soit son profil socioéconomique, sa situation administrative, ses motivations, ses origines ou sa nationalité puisse avoir la possibilité d’acquérir les compétences de base indispensables à l’exercice d’une citoyenneté pleine et entière. Le droit à l’alphabétisation n’est pas qu’un acte d’acquisition de compétences uniquement linguistiques. Pour Lire et Écrire, la démarche d’alphabétisation se situe dans une démarche d’alphabétisation populaire. À côté de ce que permet l’apprentissage linguistique, l’accent est également mis sur ce que permet le processus d’alphabétisation : confiance et estime de soi, augmentation de son autonomie, retrouver des relations sociales, comprendre la société et en devenir acteur... Être citoyen et avoir les capacités d’exercer cette citoyenneté.

### Favoriser l'accès aux services fondamentaux<sup>4</sup> pour les personnes en situation d'analphabétisme ou d'illettrisme en garantissant un accès effectif aux services publics

Le plan wallon doit offrir l'opportunité de réfléchir à toutes les entraves quotidiennes rencontrées par les personnes qui ne savent ni lire ni écrire et y apporter des solutions. L'accès aux services publics doit constituer une priorité parce qu'ils ont vocation à s'adresser à tout un chacun, parce qu'ils constituent un droit pour le citoyen et parce qu'en tant que politique redistributive, le service public ne peut pas demeurer inaccessible aux citoyens les plus fragilisés et aux personnes qui en ont le plus besoin.

### Faciliter l'accès aux formations professionnalisantes et à l'emploi pour les personnes en situation d'analphabétisme ou d'illettrisme : lever les barrières à l'insertion socioprofessionnelle

L'emploi, la formation, les dispositifs d'insertion socioprofessionnelle ne sont pas suffisamment adaptés pour accueillir les personnes analphabètes, ou en situation d'illettrisme, et ne tiennent pas assez compte des personnes en difficulté de lecture et d'écriture. Ces obstacles pourraient être levés moyennant des adaptations raisonnables et si nécessaire par un soutien ou le développement de formations concomitantes.

### Mieux connaître la problématique : un observatoire wallon de l'alphabétisation

Depuis toujours, un seul chiffre : 10% d'analphabètes ou en situation d'illettrisme. Cette information constante et persistante ne traduit qu'une seule chose : nous ne connaissons pas précisément le nombre de nos concitoyens qui ne savent pas lire ni écrire.

L'objectif serait dès lors de mettre en place un véritable observatoire de l'alphabétisation capable de produire des données et des statistiques longitudinales sur l'offre, la demande et les besoins d'alphabétisation sur le territoire wallon.

Ce mémorandum a été envoyé à tous les partis démocratiques et nous avons pu le présenter et avoir des échanges avec des candidats du PS et au centre d'étude IEV, du MR, d'Ecolo

---

<sup>4</sup> On entend par services fondamentaux tous les services qui permettent une vie digne. Que ceux-ci soient assurés par l'Etat (les administrations, les transports publics, la société de logement...) ou par un prestataire qui agit pour le compte de l'Etat (missions de service publics délégués) par exemple les hôpitaux, les écoles confessionnelles...

## 2. Missions de services aux Régionales

Les 8 Régionales coordonnées par Lire et Écrire en Wallonie sont des asbl autonomes qui participent à l'élaboration d'un projet global et commun autour de l'alphabétisation. En appui aux actions et projets portés par ces huit Régionales, Lire et Écrire en Wallonie développe divers services pour les accompagner dans la mise en œuvre de leurs activités. Ces services vont de la construction d'un plan d'actions, à l'élaboration d'outils, de procédures communes et coordonnées en passant par le soutien à la gestion administrative et financière ou la réalisation de recherches-actions en réponse à des questions méthodologiques posées par les Régionales. Ces services sont organisés tant de façon collective que de manière individuelle.

### 2.1. Soutien administratif et financier

#### 2.1.1. Groupe de travail administratif et financier

Un groupe de travail réunissant les coordinateurs administratifs et financiers de l'ensemble des asbl de Lire et Écrire se met en place chaque fois que l'actualité le nécessite.

En 2019, les actions principales de ce groupe de travail ont visé la réflexion et la mise en place des dossiers de justifications financières de la convention RW Alpha. Le suivi de ce dossier a nécessité une analyse rigoureuse du guide des dépenses éligibles et de ses évolutions au fil de l'année afin de proposer aux Régionales un canevas type de justifications et un positionnement commun sur certains types de dépenses. Le travail de ce groupe a également permis de faire remonter des questions pratiques et difficultés liées à ce dossier dans sa mise en œuvre concrète avec par exemple le passage en version informatisée de l'ensemble des dossiers de justifications. Ces éléments ont ainsi pu être relayés au niveau de la mission politique de Lire et Écrire en Wallonie.

Au niveau des dossiers européens, une demande de report des moyens non utilisés les années précédentes a été introduite et le suivi du dossier assuré.

#### 2.1.2. Soutien aux demandes des Régionales

La coordination assure la comptabilité de deux Régionales au quotidien et au niveau de la clôture comptable. En 2019, de nouveaux processus ont été mis en place pour plus d'efficacité.

Les comptes de l'ensemble des Régionales wallonnes, bruxelloise et communautaire sont ensuite consolidés au niveau de la coordination wallonne afin d'être présentés aux instances de représentation des travailleurs et aux instances des différentes asbl du mouvement Lire et Écrire.

La mise en œuvre concrète du suivi des aides à l'emploi et de leurs évolutions. D'autres législations (procédure UBO, code des sociétés) ont également fait l'objet de retours de la part de la coordination vers les Régionales afin de les aborder de la manière la plus aisée possible.

Un accent spécifique a été mis en 2019 à apporter une réponse rapide aux interpellations et questions des Régionales dans les domaines administratifs et financiers et dans la gestion de leurs dossiers au quotidien.

### Dossiers administratifs coordonnés

La coordination wallonne a renégocié une ligne de crédit coordonnée avec différentes banques afin d'aider certaines Régionales dans leurs difficultés ponctuelles de liquidités, difficultés liées à la logique de paiement des subventions a posteriori de la part des pouvoirs subsidants. Des taux d'intérêt fortement revus à la baisse ont ainsi permis de réduire les intérêts bancaires négatifs, non éligibles à la subvention. Cette négociation a également permis que les subsides coordonnés ne soient dorénavant plus gagés et ainsi bloqués au service contentieux de la Région wallonne pendant de nombreuses semaines. Les subventions une fois délivrées par l'administration arriveront plus rapidement aux Régionales.

Un marché public concernant le réviseur d'entreprise avait été finalisé fin 2018. La mise en place des collaborations avec ce nouveau réviseur a débuté en 2019 pour une durée de trois ans.

### Veille sur l'actualité administrative et GRH

La coordination wallonne est une asbl poly-subventionnée avec une équipe composée de 10 employés. La gestion quotidienne de l'asbl, le suivi comptable, la réalisation des dossiers de justifications des subsides à l'emploi, ou autres subsides structurels ou facultatifs permettent de visualiser en amont les difficultés inhérentes au suivi de ces dossiers et de communiquer aux Régionales les « trucs et astuces » dans cette gestion quotidienne.

L'équipe de la coordination wallonne a développé la documenthèque favorisant le partage d'informations et reprenant l'ensemble des documents utiles aux démarches administratives et financières inhérentes au fonctionnement des asbl poly-subventionnées. La coordination a aussi joué le rôle de relais de nouveaux éléments administratifs décidés à d'autres niveaux de pouvoirs (commission paritaire, législation régionale ou nationale...)

## 2.2. Évolution de la base de données

Afin de garantir une collecte des données optimales relatives aux personnes accueillies par Lire et Écrire en Région wallonne, la coordination wallonne a créé une base de données commune aux 8 Régionales. Cette base de données est à la fois un outil de gestion administrative et organisationnelle (par exemples : gestion des heures de formations réalisées dans chaque Régionale, en lien avec les contraintes imposées par les différentes conventions qui lient Lire et Écrire en Wallonie et les pouvoirs publics ; répartition des apprenants entre les différents groupes de formation...) et un outil d'analyse statistique, appuyant la réflexion politique et stratégique tant au niveau de chaque Régionale qu'au niveau wallon ainsi que le pilotage des actions de formation.

Les développements de la base de données réalisés depuis sa création en 2011 répondent aux besoins des Régionales et de la coordination wallonne.

En 2019, le développement et la gestion de la base de données ont été repris en interne. Les demandes de développements sont dorénavant réalisées directement par Lire et Écrire en Wallonie. Cela a permis une plus grande réactivité face aux demandes de développement des Régionales. De multiples dysfonctionnements ont été corrigés et de nouvelles fonctionnalités ont été mises en place. Ces développements se sont basés essentiellement sur les demandes relayées lors d'un groupe de travail regroupant les utilisateurs des Régionales qui s'est déroulé le 06 juin 2019.

### 2.3. La communication

En février 2019, un nouveau poste de chargé de communication s'est ouvert à la coordination wallonne. Ce service de support transversal intervient à plusieurs niveaux et dans différents projets contribuant à la dimension socio-politique de l'alphabétisation, tant en interne qu'en externe.

#### 2.3.1. Communication externe

L'année 2019 a été ponctuée par une actualité mouvementée par des décisions de notre ministre de tutelle venues ébranler le tissu associatif et le secteur de l'insertion socioprofessionnelle. Pour dénoncer les abus, le mouvement Lire et Écrire et les partenaires sociaux se sont mobilisés à plusieurs reprises. À cet effet, le chargé de communication a collaboré en étroite collaboration avec l'Interfédération. Conjointement, nous avons assuré les relations avec la presse (communiqués, rédaction d'articles pour les sites web, réseaux sociaux, photos, gestions des interviews...) et la coordination des actions pour le bon suivi des manifestations (suivi de l'information et de l'organisation auprès des Régionales, matériel, mise en scène, contacts politiques...).

Toujours dans le cadre de ses relations avec l'Interfédération des CISP, le service communication accorde une attention particulière à apporter de la visibilité de la coordination wallonne et des Régionales dans les points de rencontres avec les autres fédérations de l'ISP :

- en sus d'assister à des groupes de travail spécifiques, nous avons participé à l'organisation des portes ouvertes de l'Interfédé à destination du politique, des partenaires sociaux, des écoles et des fédérations. Véritable vitrine du travail réalisé par le secteur, ces portes ouvertes furent l'occasion de valoriser les projets de nos acteurs de terrain (mini-conférences) et de nos apprenants (atelier slam, théâtre/action) mais également de nous offrir un espace de rencontre pour présenter le travail de notre mouvement à la nouvelle ministre en charge de l'Emploi, la Formation et l'Action sociale.
- Nous participons au comité de rédaction de l'Essor (trimestriel de l'IF) avec notre chargée d'étude et d'analyse et contribuons à la rédaction d'articles en lien avec la question de l'alphabétisation dans le secteur de l'ISP.

#### 2.3.2. Communication interne :

##### *Collaboration à la campagne menée dans le cadre de la reconnaissance EP :*

Chaque année, le 8 septembre, le mouvement Lire et Écrire participe à la journée internationale de l'alphabétisation. Véritable rendez-vous pour notre association, cette journée est l'occasion très concrète d'attirer l'attention de l'opinion publique et des pouvoirs publics sur la question de l'analphabétisme dans notre société inégalitaire, d'en dénoncer la persistance et l'intérêt d'y apporter des solutions. Étalée sur plusieurs jours, cette campagne, alimentant notre combat, s'articule autour d'actions de sensibilisation menées aux quatre coins de la Wallonie.

Pour décliner la campagne de ses supports papier, le service communication de la coordination a élaboré, en partenariat avec certaines Régionales, une stratégie digitale. Celle-ci visait de multiples objectifs : accroître notre présence dans l'espace numérique, inonder les réseaux sociaux de nos messages et alimenter notre communauté en information, renforcer notre visibilité et conscientiser largement, déployer la campagne de manière coordonnée sur Facebook, ou encore créer de la viralité sur nos pages. À cet effet, nous avons conçu un plan d'actions (guidelines, template de posts, échéancier, réalisation de photos, jeu participatif...) pour que chaque administrateur d'une page Facebook puisse animer sa communauté et décliner sa page au rythme de la campagne.

Outre la digitalisation de la campagne, nous avons assuré une présence et un soutien en participant aux actions de sensibilisation. Nous sommes allés à la rencontre des citoyens afin de les interpeller sur la question de l'illettrisme (distribution du matériel de campagne sur les marchés, rencontre du grand public, travail avec les apprenants...). Au gré de ces rencontres, nous avons filmé certains moments et interviewé des apprenants intégrés aux actions. Ces moments capturés ont mené à la réalisation de 2 capsules vidéos, l'une présentant la campagne et son message dénonciateur (1 personne sur 10), l'autre présentant la nécessité de l'existence de notre ASBL, dispensant de formations en alphabétisme utiles à l'émancipation de notre public.

### *Pour les Régionales : analyse des besoins et consultance*

La communication dans les Régionales est prise en charge par des travailleurs, en sus de leurs missions de sensibilisation, sans avoir été formés à ce domaine de compétence. Le chargé de communication vient donc en soutien aux Régionales demandeuses pour les épauler et les accompagner dans cette tâche. Outre la réalisation d'outils construits ensemble (invitations, communiqué, articles...), la chargée de la communication leur apporte des conseils et astuces. Pour les outiller au mieux, une connaissance des besoins de chacun et de leur réalité est nécessaire. À cette fin, un état des lieux de la communication a été lancé en octobre 2019. Ce projet d'analyse a été initié auprès de 2 Régionales (Wapi et Verviers). Vu son ampleur, ce chantier en cours prendra fin courant 2020, et devrait aboutir, si le besoin en est formulé, à l'élaboration d'un plan de communication décliné par Régionale selon ses priorités.

Dans l'attente d'un plan de communication, le chargé de communication soutient les Régionales qui en font la demande en termes de rédaction d'articles, invitations, communiqués de presse, mailing...

### *Au niveau de la coordination wallonne*

- Participation à l'organisation de la communication et/ou la représentation de la coordination wallonne sur des événements et manifestations organisées par Lire et Écrire (salon des mandataires, 30 ans de Lire et Écrire Brabant Wallon, actions de sensibilisation menées dans le cadre de la Journée Internationale de l'alphabétisation, printemps de l'alpha...);
- Assurer et organiser la communication vers les Régionales de Lire et écrire (Intranet, revue de presse, reportages photos, rédaction d'articles, communiqués de presse, mailing...)
- Assurer un suivi de l'action politique en matière d'alphabétisation et de toutes les matières qui concernent Lire et Écrire et son public.

### *La revue de presse*

Depuis plusieurs années, Lire et Écrire en Wallonie bénéficie des avantages de l'opération "Ouvrir mon quotidien" (OMQ) offert aux écoles. Ainsi, pendant la période scolaire (hors congé et vacances d'été), nous recevons gratuitement certains journaux papiers (Le Soir, La Libre, la DH, L'Echo, l'Avenir et la Meuse) mis, autrefois, à disposition de l'équipe de la coordination. Cependant, par manque de temps et vu la charge de travail que représente la constitution quotidienne d'une revue de presse fouillée, les actualités étaient rarement diffusées au-delà de ceux qui prenaient l'initiative d'en prendre connaissance pendant un moment de pause.

Dans ses valeurs, Lire et Écrire insiste sur la nécessité, pour son personnel, de s'inscrire dans un processus de formation continuée, notamment en s'informant et en développant une analyse critique de l'actualité socio-politique, socio-économique et socio-culturelle. Pour atteindre ces objectifs de suivi d'information aux actualités phares pour notre secteur d'activité et ses contours, la direction de la coordination wallonne a décidé de mettre en place une revue de presse.

Depuis février, les journaux sont épluchés et les articles pertinents collectés sont déposés sur l’Intranet à disposition d’une cinquantaine de destinataires (les directions des Régionales, certains membres du personnel - essentiellement des coordinateurs pédagogiques et de sensibilisation, les membres du CA et de l’AG, les travailleurs de la coordination wallonne, la direction et le service communication de l’Interfédération).

Au gré des mois, la revue de presse s’ancre dans les habitudes et semble satisfaire ses bénéficiaires dont certains emploient les contenus pour décoder l’actualité avec leurs apprenants. Pour respecter les droits d’auteurs et de reproduction, Lire et Écrire en Wallonie signe une convention annuelle, avec reconduction tacite, avec la société de gestion des droits des éditeurs de presse quotidienne: Copiepresse.

### *Veille politique*

Dans ses missions d’interpellation des pouvoirs publics sur la persistance de l’illettrisme et l’urgence d’y apporter des solutions, la coordination wallonne et ses directions Régionales sont fréquemment en contact avec le politique. Pour un suivi de l’évolution des décisions/décrets pris autour de nos compétences transversales, les compte-rendu des commissions parlementaires et séances plénières, tant au parlement wallon, au parlement de la FWB qu’au gouvernement wallon sont épluchés et renvoyés pour information et suivi aux personnes qui reçoivent la revue de presse. Suivant la nature des interpellations, une analyse approfondie est réalisée et transmise aux instances en ligne directe avec les pouvoirs publics (à savoir : les directions des Régionales et les membres du CA).

Outre la transmission inhérente de l’information, cette veille politique a pour objectif d’offrir la possibilité à nos gestionnaires d’interpeller leurs élus sur nos matières et combler, tant que faire se peut, les vides en matière d’analphabétisme à tous les niveaux de pouvoirs.

### 2.4. Le conseil juridique

Suite à plusieurs mois de vacance, le poste de juriste est occupé depuis septembre 2019. Le contenu de cette rubrique doit donc s’apprécier sur 4 mois de travail.

Le conseil juridique consiste à apporter un éclairage et une expertise juridique dans des domaines très variés liés aux missions de Lire et Écrire.

Le conseil juridique est destiné tant à l’UTE qu’aux Régionales.

Dans cette optique, chaque entité a été visitée pour en comprendre le fonctionnement en termes de ressources humaines et d’organisation du travail mais aussi pour identifier leurs besoins en la matière.

Pour l’année 2019, nous noterons que ce soutien s’est traduit par les tâches suivantes :

#### *Soutien juridique à l’UTE*

- Analyse en vue de moderniser le règlement de travail
- Analyse de textes de loi en lien avec les missions de Lire et Écrire
- Participation aux GT Juridique de l’Interfédération
- Création d’un GT interne en vue de réaliser une mise en conformité au RGPD
- Première analyse des statuts en vue d’une adaptation au nouveau Code des sociétés et associations

#### *Soutien juridique aux Régionales*

- Conseils juridiques en matière de législation sur le droit du travail
- Rédaction de statuts particuliers
- Analyse de contrat d’entreprise.

Les balises de plusieurs chantiers ont donc été posées sur les derniers mois de travail en 2019. Ces chantiers devront être poursuivis et finalisés d'ici la fin de l'année 2020.

## 2.5. Les projets coordonnés

### 2.5.1. Le FSE

#### 2.5.1.1. Projet FSE 3.1: Partenaires pour l'alpha 1 -Horizon 2020

*Accompagner et former les personnes menacées d'exclusion en vue de leur accès aux dispositifs d'insertion et de formation en Wallonie et à Bruxelles :*

Les actions mises en place ont pour objectif de développer des formations d'alphabétisation pour des personnes qui n'ont pas accès aux dispositifs d'alphabétisation existants. Ces actions visent l'inclusion sociale de ces personnes par l'accroissement de leur participation citoyenne et l'accès à l'exercice de leurs droits fondamentaux, via l'apprentissage des savoirs de base (importants pour l'inclusion sociale), soutenu par des méthodes émancipatrices qui font partie intégrante de l'alphabétisation populaire que nous défendons. Nous visons également à mobiliser des personnes en situation d'illettrisme, des opérateurs d'alphabétisation et des organismes associatifs et des services publics dans des projets d'action locale, qu'ils mènent collectivement, dans une perspective de changement social pour plus d'égalité. L'impact de ces formations facilitera l'accès à l'emploi et à la formation.

#### *Actions menées en Wallonie :*

En 2019, 6 partenaires ont mené l'action. Chaque partenaire, en fonction de ses réalités de terrain, a mis sur pied un dispositif de formation visant à mobiliser d'une manière collective les personnes en situation d'illettrisme et très éloignées de l'emploi et la formation dans une perspective d'insertion socioprofessionnelle. Les actions visaient des personnes qui n'ont pas accès aux dispositifs existants. C'est ainsi que :

- Lire et Écrire CMB a lancé une action d'alphabétisation au moyen d'un travail partenarial impliquant des dispositifs d'aide sociale de première ligne pour toucher des publics éloignés qui ne se présentent pas spontanément en formation ;
- Lire et Écrire Luxembourg a poursuivi ses actions d'alphabétisation avec des publics, souvent isolés et dans la précarité, dont les demandes de soutien ne portaient pas, au départ, sur l'alphabétisation, via un module développé à Barvaux et de l'animation concrétisée à Bastogne. Les publics ciblés et touchés exigent que soient déployées des approches méthodologiques permettant un travail sur l'identité. La réconciliation avec soi et son parcours de vie sont indispensables pour se projeter et développer des apprentissages. L'écriture d'un récit est privilégiée pour ce faire ;
- Lire et Écrire Verviers, met l'accent sur la construction d'une dynamique de groupe et la découverte de son environnement. Le processus d'autonomisation et d'appropriation de la formation s'est notamment manifesté par de très nombreuses visites culturelles et sociales, et l'abord de nombreux documents variés servant de support à l'appropriation des langages fondamentaux et à une réflexion critique par les apprenants de ces différents supports (Villa Sauvage / Verviers ma commune / ville de Spa / Cinéma / Guichet de l'énergie / ...);
- Lire et Écrire LHW a poursuivi son action avec le groupe de formation à destination des publics primo-arrivants débutant à l'oral, situé dans les locaux de Liège. Le groupe en décentralisé à Ostal a, quant à lui, fermé le 31/12/2018. ;

- Lire et Écrire CSH a poursuivi son action ;
- CIEP Namur a poursuivi l'action démarrée en 2015.

#### *Actions menées dans le Brabant wallon :*

Dans chacun des groupes, l'objectif étant de travailler au départ de situations insatisfaisantes de la vie quotidienne vécues par des personnes, en situation d'illettrisme et de difficulté de compréhension de la langue française, qui sont exclues de l'exercice de leurs droits fondamentaux.

C'est sur cette base, et en collaboration avec des personnes ressources des milieux associatifs et du secteur public, qu'une démarche de formation a été construite afin d'agir sur ces situations pour les rendre plus satisfaisantes. Ces démarches de formation ont été élaborées à partir des participants dans un processus d'autonomisation, de compréhension et de communication, de travail à partir des situations vécues et de compréhension et d'analyse de celles-ci, de recherche d'explications et de participation à des projets d'actions locales.

Ces actions ont visé l'inclusion sociale des personnes par l'accroissement de leur capacité à participer, à s'autoriser, à oser et agir en tant que citoyen et à accéder à l'exercice de leurs droits fondamentaux tels que le droit à la santé, le droit à la culture, le droit à la formation, les droits familiaux (notions de genre, droits de la femme, des enfants, prévention de la violence), les droits économiques, etc.

La collaboration et la connaissance des acteurs locaux est primordial. Par exemple, à Tubize, une collaboration a été mise en place avec le centre culturel de Tubize, la bibliothèque de Tubize, le centre d'action laïque du Brabant wallon, les Femmes prévoyantes socialistes et l'association Vaches et Bourrache. Une autre collaboration a également été mise en place sur Nivelles avec la bibliothèque publique de Nivelles et le CPAS.

L'acquisition de compétences de bases telles que la maîtrise du français oral, la lecture, l'écriture, les mathématiques mais également l'analyse de l'environnement socio-économique et l'exercice de la solidarité dans le groupe a permis l'augmentation des capacités d'agir sur une situation donnée tout en renforçant l'accès aux droits et à une meilleure maîtrise par les participants de leurs conditions de vie, de leur environnement, de la vie locale, en lien avec les activités culturelles, l'administration, etc... Pour rappel, ces actions ont également comme plus-value indirecte le maintien et la stabilisation de l'emploi existant, et ce, particulièrement afin de pouvoir disposer de travailleurs pouvant traiter la problématique des publics non couverts par des dispositifs existants.

#### *Actions de la coordination :*

La coordination wallonne assure le soutien pédagogique des Régionales ainsi que la coordination administrative et financière des dossiers.

#### *2.5.1.2. Projet FSE 3.4: Partenaires pour l'alpha 1 – Horizon 2020*

##### *Promouvoir l'égalité des chances entre hommes et femmes et lutter contre les discriminations en Wallonie et à Bruxelles*

En 2019, 5 des 8 Régionales ainsi que le CIEP Namur ont mis en place des actions de sensibilisation et développé des partenariats pour la prise en compte des personnes qui vivent l'illettrisme dans le cadre d'un financement FSE. Ces actions sont en lien direct avec le contexte socio-économique de chaque territoire (le pôle d'activité économique, l'immigration, la mobilité...).

### *Actions menées en Wallonie :*

Les 4 Régionales et le CIEP Namur ont travaillé avec 274 partenaires dans de nombreuses communes. La couverture territoriale est relativement large, puisque plusieurs activités ont été menées avec des organismes qui touchent plusieurs communes et des activités menées auprès d'un large public ont eu un rayonnement plus important.

Beaucoup de ces activités ont été liées au développement des réseaux de partenaires aux échelles locales ou sous-régionales, via la participation ou l'animation de plateformes partenariales ainsi que dans les Bassins de vie. L'alpha étant une question transversale, les Régionales adoptent des stratégies visant à porter la question de l'alpha dans des partenariats bilatéraux mais aussi dans des plateformes et coordinations locales ou territoriales.

Les actions partenariales sont complémentaires aux actions de formation. Elles se situent avant, pendant et après le parcours en alpha de l'apprenant. En amont, la sensibilisation de partenaires permet d'améliorer la qualité de l'orientation. Pendant la formation, le partenariat facilite le suivi psychosocial de l'apprenant pour lui permettre de suivre la formation (crèche, mobilité, santé, projet professionnel). Et puis, les partenaires permettent aussi d'assurer les passerelles et filières de l'apprenant après sa formation en lien avec son projet d'insertion sociale et/ou professionnelle. La coordination wallonne a fourni, dans le cadre de ces actions, un soutien pédagogique et administratif.

### *Actions menées dans le Brabant wallon :*

La Régionale du Brabant wallon a travaillé avec 89 partenaires issus de secteurs aussi divers que l'action sociale, de l'insertion socioprofessionnelle, l'emploi, la culture, l'enseignement. La couverture territoriale directe porte sur 13 communes du Brabant wallon mais elle est plus large en réalité. En effet, plusieurs activités ont été menées avec des organismes dont les activités rayonnent sur plusieurs communes. De même, certaines activités de promotion ou de sensibilisation ont permis de toucher un plus large public. Beaucoup de ces activités sont liées au développement et l'entretien de réseaux locaux, via la participation ou l'animation de structures de coordination locale.

L'alphabetisation étant une question transversale, notre action porte les questions d'alphabetisation dans de nombreux lieux où se rencontrent des partenaires de tous bords. Plusieurs plateformes associatives existent et traitent de diverses problématiques locales ou sectorielles. Les actions partenariales sont conjointes aux actions d'alpha. Elles se pratiquent avant, pendant et après la formation de l'apprenant. En amont, la sensibilisation des partenaires permet d'orienter les personnes analphabètes vers nos formations.

Pendant la formation des apprenants, le partenariat vient en appui au suivi psychosocial en réponse à des problématiques diverses et transversales (crèche, mobilité, santé, projet professionnel). Ensuite, le partenariat permet aussi d'entretenir passerelles et filières pour assurer la fluidité du parcours de l'apprenant et assurer de bonnes suites à son insertion sociale et/ou professionnelle.

### *Actions de la coordination :*

La coordination wallonne assure le soutien pédagogique des Régionales et la coordination administrative et financière des dossiers.

## 2.5.2. Le congé éducation payé auprès des apprenants travailleurs

Le module de formation de Lire et Écrire, intitulé « Formation de base en français : lecture – écriture – communication – calcul », a été reconnu, depuis 2003, au titre de formation professionnelle, ouvrant le droit au Congé éducation payé (CEP). Cette formation est dispensée par les Régionales de Lire et Écrire en Wallonie. En 2018 – 2019, 13 travailleurs ont bénéficié du CEP dans le cadre de leur formation en alphabetisation auprès des Régionales wallonnes de Lire et Écrire.

Le nombre de personnes ayant recours au CEP au sein de Lire et Écrire varie d'une année à l'autre, comme le montre le tableau suivant. Il a été en hausse constante entre 2008 et 2013, pour ensuite connaître une baisse importante en 2013-2014, en raison notamment de la fin de deux collaborations entre deux Régionales de Lire et Écrire et des entreprises, ces dernières ayant décidé de mettre un terme aux dispositifs de formation qui avaient été mis en place en leur sein. En 2016-2017, il est à nouveau remonté de manière significative, en lien avec le développement de nouvelles collaborations avec des entreprises. La diminution de 2017-2018 peut s'expliquer par l'arrêt de la collaboration entre la Régionale CMB et l'ETA (entreprise de travail adapté). La Régionale est en effet passée de 11 à 1 bénéficiaire CEP cette dernière année.

Tableau : Évolution du nombre d'apprenants bénéficiant du CEP au sein des formations des Régionales wallonnes de Lire et Écrire, depuis 2005-2006

<b>Année</b>	<b>Nombre d'apprenants CEP</b>	<b>Année</b>	<b>Nombre d'apprenants CEP</b>
<b>2006</b>	14	<b>2013</b>	38
<b>2007</b>	10	<b>2014</b>	11
<b>2008</b>	5	<b>2015</b>	19
<b>2009</b>	3	<b>2016</b>	12
<b>2010</b>	10	<b>2017</b>	24
<b>2011</b>	16	<b>2018</b>	15
<b>2012</b>	24	<b>2019</b>	13

### 2.5.3. La convention entre la Région wallonne et Lire et Écrire

À côté des dossiers FSE et du Congé Éducation payé, Lire et Écrire en Wallonie coordonne et met en action, sur le plan politique, administratif et financier, la convention Région wallonne/Lire et Écrire. Avec les dossiers CISP (qui sont uniquement au niveau régional), c'est le dossier le plus important en termes de développement et d'actions (voir partie « Mission politique – La convention entre la Région wallonne et Lire et Écrire », [page 10](#)).

# 3. LES MANDATS

## 3.1 L'Interfédération des CISP

L'Interfédé est un outil que se sont données les cinq fédérations ACFI, AID, Aleap, CAIPS et Lire et Écrire en Wallonie. Ses missions principales sont la promotion du secteur de l'ISP auprès de nos partenaires publics et privés, le soutien au professionnalisme du secteur, le travail de représentation politique, la coordination et l'organisation de la formation continuée des travailleurs CISP, l'accompagnement des pratiques de terrain, l'appui à de nouvelles initiatives, etc.

Le secteur, c'est 157 opérateurs regroupés au sein des cinq fédérations qui composent l'Interfédé.

Lire et Écrire a fait le choix depuis de nombreuses années d'être représenté au CA d'une part par la direction de Lire et Écrire en Wallonie et par un représentant d'une Régionale (le poste est actuellement occupé par la directrice de Lire et Écrire BW).

### 3.1.1 Le Conseil d'administration

Le CA de l'Interfédé se réunit tous les mois sauf en été. Il traite de tous les sujets qui concernent le secteur CISP : la réforme CISP, la concertation avec le Forem (problématiques des dispenses, F70bis, protection vie privée, contrat de coopération, les Appels à projet FOREM...), les IBEFE, la communication sectorielle, la mise en place de formations en prison, la représentation et coordination des centres PMTIC, la problématique des CEFO et des Cités des métiers....

L'année 2019 a surtout été, comme en 2018, marquée par une forte activité politique en regard des projets de décret et d'arrêté du gouvernement wallon à la fois en termes d'analyses mais aussi de lobbying.

- décret APE,
- AGW guide des dépenses éligibles,
- AGW CISP
- les relations avec le FOREM : le contrat de coopération et la mise en place du dossier unique.

Deux autres sujets ont occupé le CA :

- la préparation du mémorandum du secteur CISP et sa présentation à l'ensemble des partis démocratiques.
- les accords du non marchand en Région wallonne.

### 3.1.2. GT politique

Le GT politique est une émanation du CA. Il est composé d'un représentant par fédération, membre du CA. Il a comme fonction d'instruire, de préparer les dossiers qui sont ensuite présentés au CA. C'est une structure plus légère (5 membres au lieu de 10) qu'il est plus facile de réunir.

### 3.1.3. GTs

L'Interfédération organise une série de groupes de travail. En 2019, nous avons participé à différents groupes de travail :

#### 3.1.3.1. Commission pédagogique et GT pédagogique

La commission pédagogique de l'Interfédé est chargée de mettre en œuvre les objectifs repris dans le plan d'action de l'Interfédération. Elle permet de traiter les points à caractère pédagogique, de prendre des orientations. Le GT pédagogique est quant à lui le « bras armé » de la commission. C'est lui qui est chargé d'opérationnaliser et de faire le suivi des actions de formation mise en place au sein de l'Interfédération.

#### 3.1.3.2. Essor

La revue l'ESSOR est la revue trimestrielle du secteur de l'insertion socioprofessionnelle. Son comité de rédaction est composé d'un représentant de chaque fédération et de représentants de l'Interfédé. Imprimée à 1.200 exemplaires, elle paraît quatre fois par an. En 2019, La chargée de communication et la chargée d'analyses et de recherche y ont représenté Lire et Écrire.

Ces numéros sont consultables sur le site de l'Interfédé : <http://www.interfede.be>

#### 3.1.3.3. GT communication

La chargée de communication a participé à ce GT. À cause de l'actualité politique durant le premier trimestre 2019, le GT communication a été fort sollicité (plus de détails dans la partie « 2.3. La communication », [page 17](#)).

## 3.2. Fesefa

La Fesefa est la Fédération des Employeurs des Secteurs de l'Éducation permanente et de la Formation des Adultes. Lire et Écrire en Wallonie siège dans les instances (CA et AG). D'autre part en termes d'organisation, la Fesefa a mis en place deux chambres : une chambre Éducation Permanente et une chambre Insertion Socioprofessionnelle. Elles traitent chacune des questions spécifiques et sont le lieu de rencontre entre les opérateurs (via leur fédération) de la Région wallonne et de la Région bruxelloise. Lire et Écrire, de par son double agrément, siège dans les deux chambres. Le conseil d'administration et les 2 chambres ont défini des positions communes et élaboré des propositions pour promouvoir et défendre les ASBL membres.

Dans la structuration patronale, la Fesefa a des mandats au de la Cessoc et en chaine au sein de l'Unipso. C'est via ces mandats que la Fesefa siège au fonds de formation de la CP 329.02, au sein de la CP et du Fonds Maribel social.

Depuis juin 2019, la direction de Lire et Écrire en Wallonie assure pour 2 ans la responsabilité de la présidence de la Fesefa. À ce titre, de manière indirecte (via la direction), Lire et Écrire en Wallonie est présent au bureau, à la chambre EP et ISP de la Fesefa, au CA et à l'AG. Il y a également une présence effective au CA de la Cessoc.

### 3.3. Le comité de pilotage permanent sur l'alphabétisation des adultes

Ce comité est organisé au sein de la Fédération Wallonie Bruxelles. Les trois coordinations (Lire et Écrire communauté française, Lire et Écrire Bruxelles et Lire et Écrire en Wallonie) sont invitées à ces rencontres.

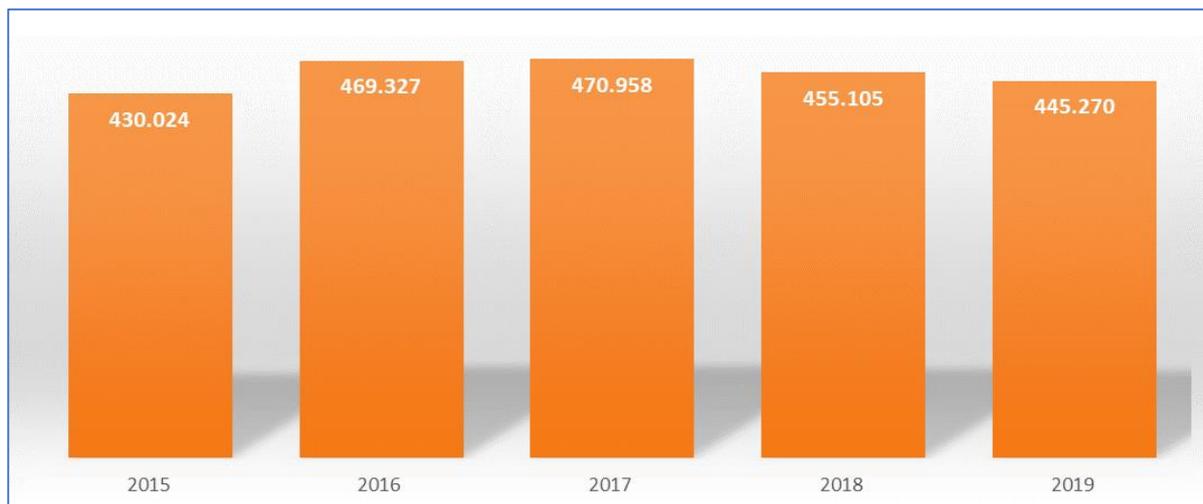
En 2019, nous avons très peu participé aux réunions de ce comité de pilotage.

# 4. LES FORMATIONS ET LES APPRENANTS

## 4.1. Les formations

### Heures de formation réalisées

Figure 1: Évolution du nombre d'heures réalisées par les apprenants (2015-2019)



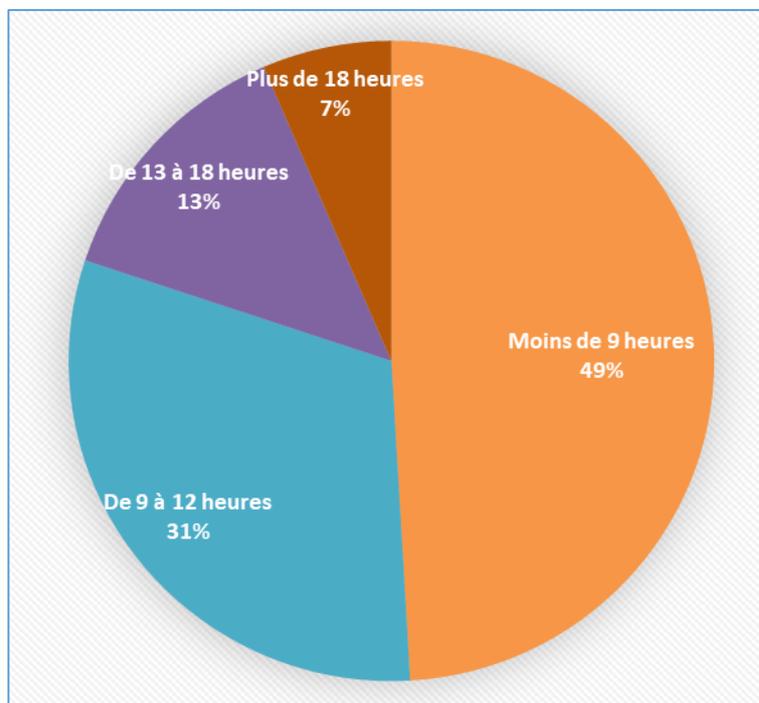
En 2016 et 2017, on constate une augmentation du nombre d'heures réalisées, notamment grâce à de nouveaux moyens accordés par la nouvelle programmation du Fonds social européen. 2018 et 2019 enregistrent une légère baisse des heures réalisées.

Tableau 1: Heures de formation réalisées par Régionale et par pouvoir subsidiant - 2019

	Brabant wallon	Centre Mons Borinage	Charleroi Sud Hainaut	Liège-Huy-Waremme	Luxembourg	Namur	Verviers	Wallonie picarde	Total général
<b>Décret CISP</b>	38.742	32.928	14.353	86.061	37.306	34.480	45.755	32.889	<b>322.513,29</b>
<b>Convention RW alpha</b>	6.374	8.661	6.436	-	10.005	7.676	8.595	17.847	<b>65.594,42</b>
<b>Éducation permanente</b>	3.672	2.836	-	925	468	1.097	1.619	1.636	<b>12.253,25</b>
<b>CNE</b>	-	-	-	-	3.421	-	-	-	<b>3.420,50</b>
<b>Plan de cohésion sociale</b>	-	-	678	8.211	742	-	-	-	<b>9.630,00</b>
<b>FSE</b>	5.784	1.299	1.182	2.155	1.102	-	8.056	-	<b>19.577,47</b>
<b>Autre financement public</b>	-	719	285	-	7.932	-	-	-	<b>8.935,39</b>
<b>Heures non couvertes</b>	144	146	2.652	-	-	-	341	63	<b>3.346,00</b>
<b>Total</b>	<b>54.716</b>	<b>46.589</b>	<b>25.586</b>	<b>97.351</b>	<b>60.974</b>	<b>43.254</b>	<b>64.365</b>	<b>52.436</b>	<b>445.270,32</b>

## Pourcentage de modules de formation proposés par Lire et Écrire selon l'horaire hebdomadaire

Figure 2 : Répartition des modules de formation proposés par Lire et Écrire selon l'horaire hebdomadaire - 2019



En 2019, 49 % des modules de formation proposés durent moins de 9 heures par semaine.

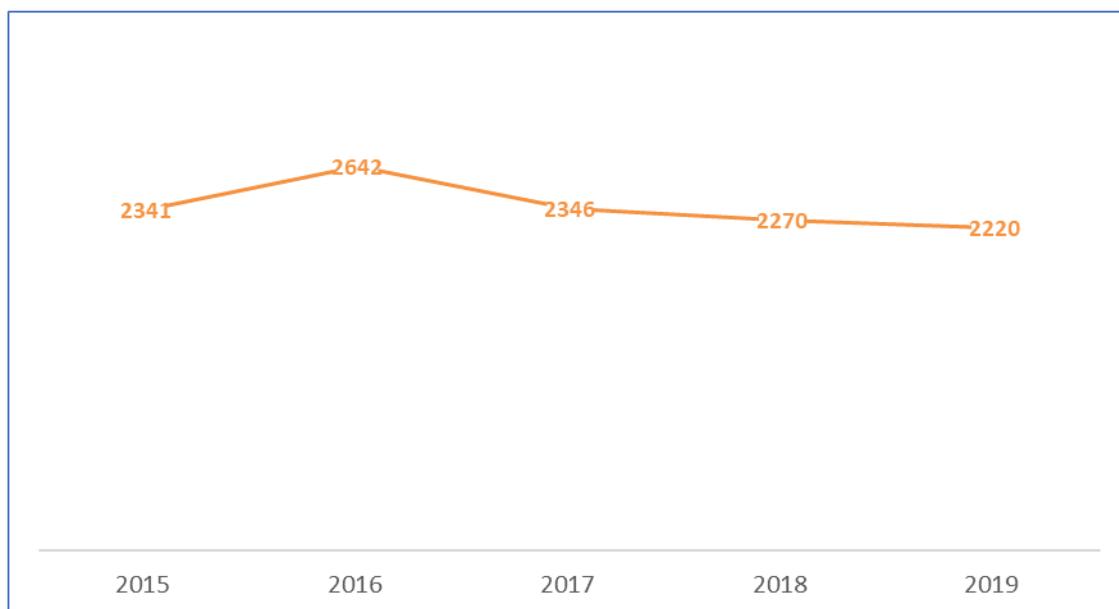
Les modules de formation à volume horaire hebdomadaire réduit représentent proportionnellement la plus grande partie des formations organisées alors que la majorité des apprenants suivent des formations de 9 à 12 heures par semaine ou plus. Les modules de formation à volume horaire hebdomadaire réduit sont souvent organisés dans des lieux décentralisés ou en zones rurales (dans un objectif de proximité) où il est parfois très difficile de rassembler un nombre important de personnes autour d'un même projet de formation. Par contre, les modules de 9 à 12 heures ou plus, concernant essentiellement un public demandeur d'emploi, sont davantage organisés en zones urbaines et périurbaines et ne rencontrent pas a priori de difficulté pour constituer des groupes de formation de 12 à 15 apprenants.

## 4.2. Les apprenants

### Nombre d'apprenants

En 2019, les huit Régionales wallonnes ont accueilli en formation d'alphabétisation 2.220 apprenants.

Figure 3: Évolution du nombre d'apprenants (2015-2019)

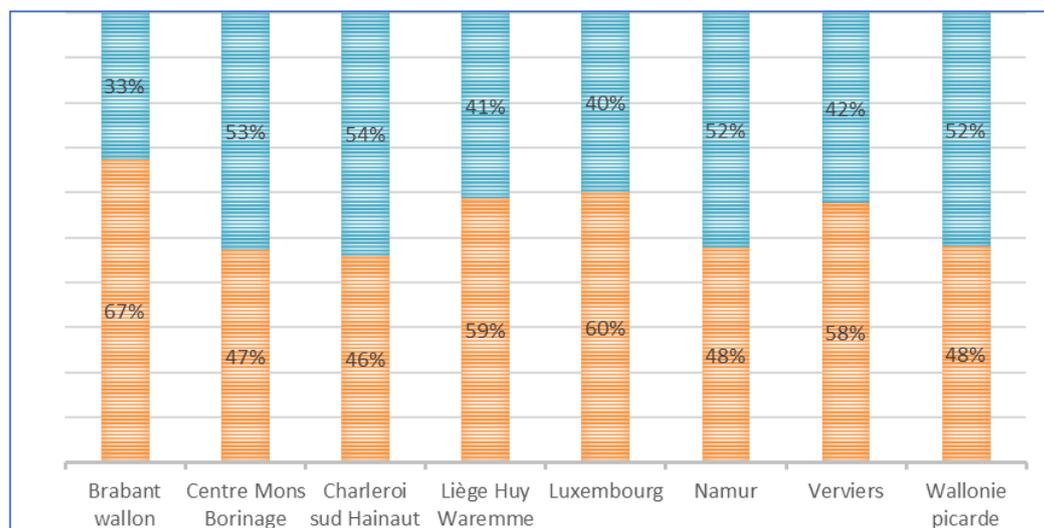


En 2016, le nombre d'apprenants augmente par rapport à 2015 suite à des actions menées par les Régionales auprès des personnes en demande d'asile dans le cadre de projets financés par le FSE. En 2017, le nombre d'apprenants s'est stabilisé au niveau de 2015. 2018 et 2019 enregistrent une baisse du nombre d'apprenant, corrélée à la baisse du nombre d'heures réalisées (voir figure 1).

### Genre des apprenants

Au total, au cours de l'année 2019, l'offre de formation en alphabétisation des huit Régionales wallonnes touche 55% de femmes pour 45% d'hommes.

Figure 4 : Genre des apprenants par Régionale - 2019

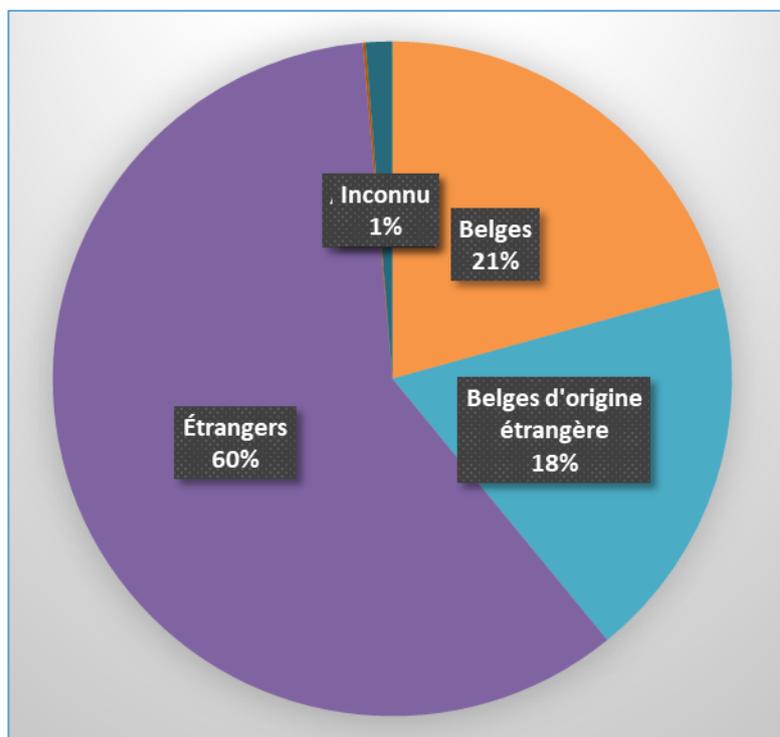


### Nationalité des apprenants

En 2019, les apprenants n'ayant pas la nationalité belge représentent 60% des apprenants, soit 1321 apprenants. Les apprenants ayant la nationalité belge représentent 39% des apprenants, soit 868 apprenants. Parmi les apprenants ayant la nationalité belge, 47% des personnes sont d'origine

étrangère<sup>5</sup>. Enfin, 3 personnes sont apatrides et 28 apprenants n'ont pas communiqué d'information sur leur nationalité, soit 1%.

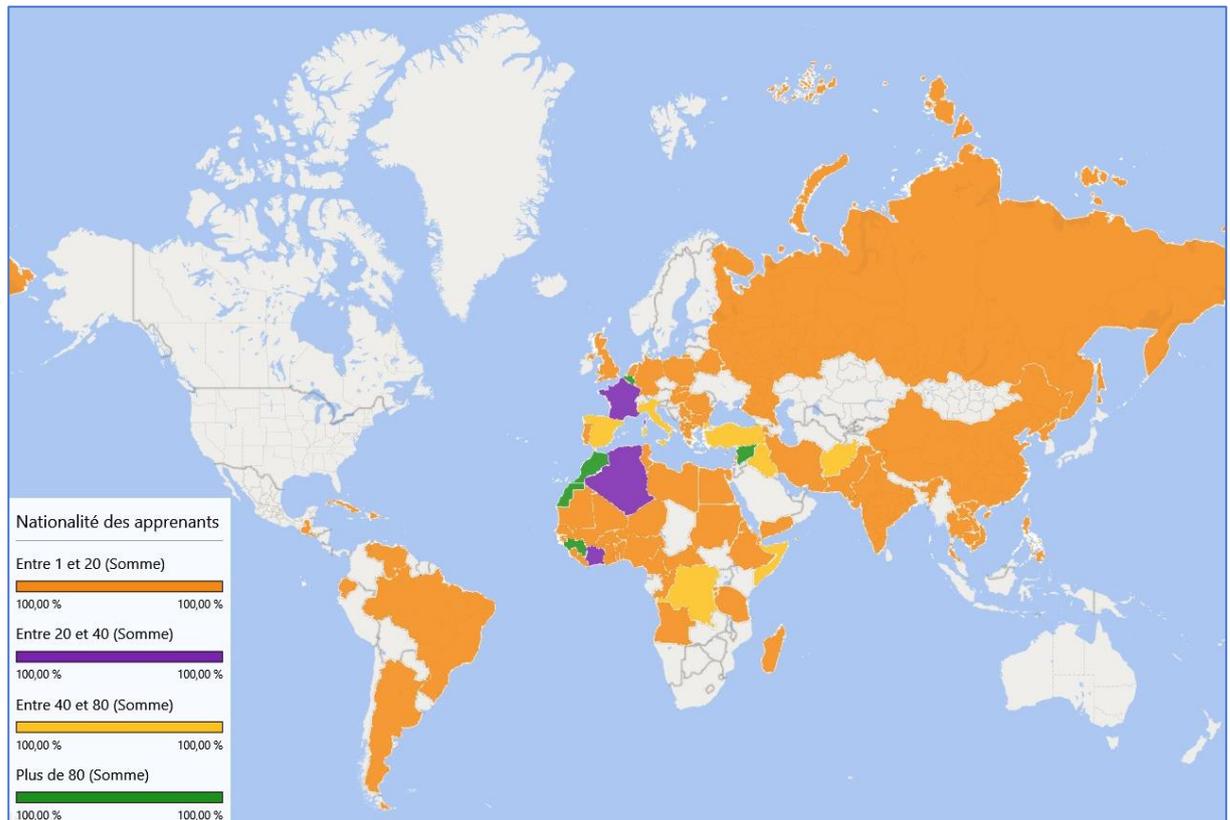
Figure 5: Répartition des nationalités des apprenants – 2019



En 2019, 80 nationalités sont représentées parmi les apprenants de Lire et Écrire sur le territoire wallon. Sur la carte ci-dessous, nous pouvons constater que les apprenants marocains, syriens et guinéens sont les nationalités les plus représentées, après la nationalité belge, dans les formations de Lire et Écrire. Suite au récent phénomène migratoire lié au contexte géopolitique international, Lire et Écrire a constaté une augmentation significative du nombre de syriens en formation. Parmi les apprenants belges d'origine étrangère, les nationalités d'origine les plus représentées sont les nationalités marocaine et turque.

Figure 6: Nationalité des apprenants - 2019

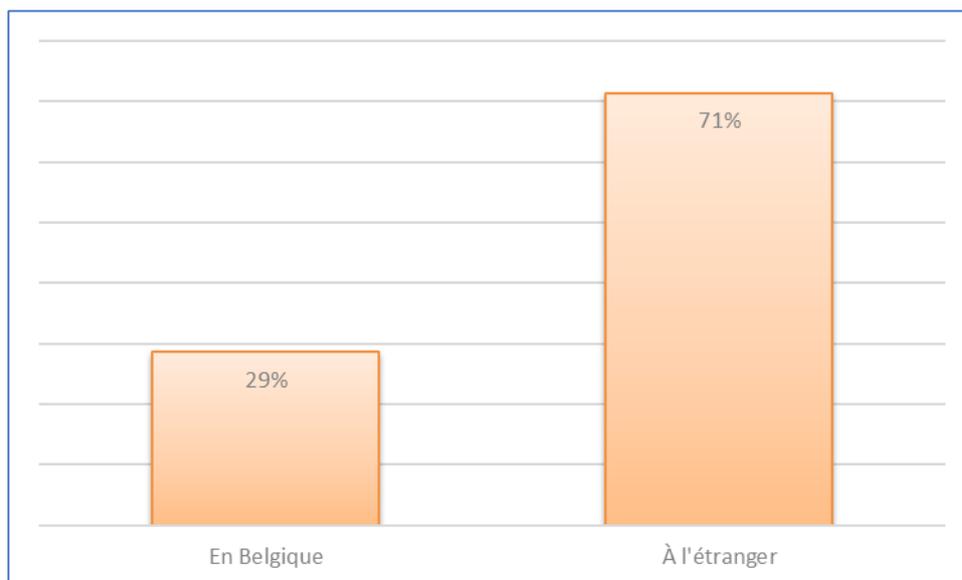
<sup>5</sup> Les Belges d'origine étrangère sont les Belges qui ont acquis la nationalité belge



### Scolarité des apprenants

Le graphique ci-dessous présente la répartition des publics en fonction de leur lieu de scolarité (scolarisés en Belgique ou à l'étranger). On note que 29% des apprenants ont été scolarisés en Belgique contre 71% des apprenants à l'étranger.

Figure 7: Lieu de scolarisation des apprenants - 2019



La proportion de personnes scolarisées en français est de 38% parmi les apprenants de Lire et Écrire sur le territoire wallon. 62% l'ont été dans une autre langue.

## Niveau de diplôme des apprenants

Tableau 2: Niveau de diplôme par Régionale - 2019

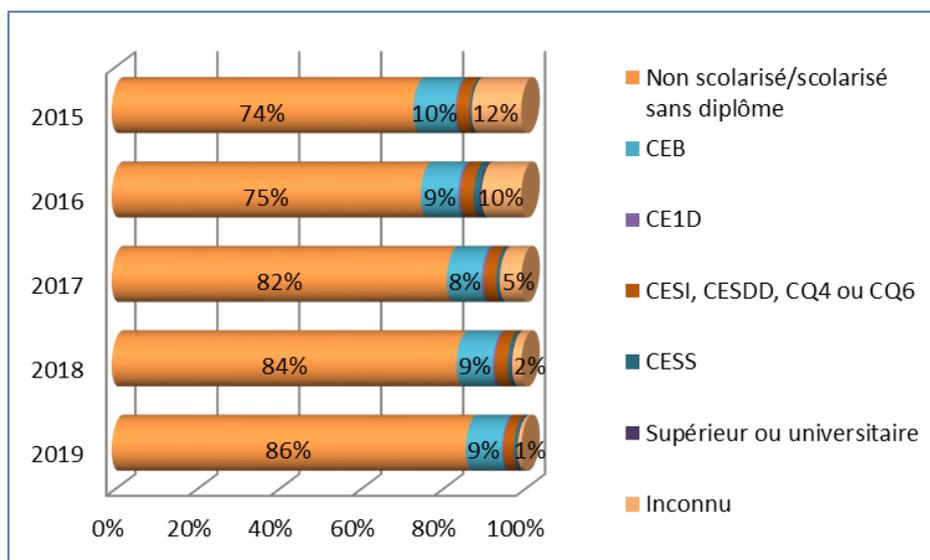
Niveau de diplôme	BW	CMB	CSH	Lg-H-W	Lux.	Nam.	Ver.	Wapi	Total général
<b>Sans diplôme</b>	253	182	167	336	247	170	275	290	<b>1920</b>
<b>Certificat d'études de base (primaire)</b>	16	42	51		58	16	9	4	<b>196</b>
<b>Enseignement secondaire premier degré (CE1D)</b>	7		1						<b>8</b>
<b>Enseignement secondaire deuxième degré (CESI, CEDD, CE6P, CQ4 ou CQ6)</b>	11	13	19		9	2	1	2	<b>57</b>
Général	8	1	2		1	1			<b>13</b>
Technique ou artistique de qualification ou de transition		5	6		2		1		<b>14</b>
Professionnel	3	7	11		6	1		2	<b>30</b>
<b>Enseignement secondaire troisième degré (CESS)</b>	4	2	8		3				<b>17</b>
Général	4		7		3				<b>14</b>
Professionnel		2	1						<b>3</b>
<b>Enseignement supérieur ou universitaire</b>			2		1				<b>3</b>
<b>Inconnu</b>		2	7			1	3	6	<b>19</b>
<b>Total général</b>	<b>291</b>	<b>241</b>	<b>255</b>	<b>336</b>	<b>318</b>	<b>189</b>	<b>288</b>	<b>302</b>	<b>2220</b>

Une grande majorité des apprenants à Lire et Écrire ont au maximum le niveau du certificat d'étude de base puisque ce public en particulier représente 95% de l'ensemble des apprenants en 2019.

Entre 2012 et 2016, l'évolution du niveau de diplôme est globalement stable, la part des personnes ayant au maximum le CEB oscillant entre 84% et 87%.

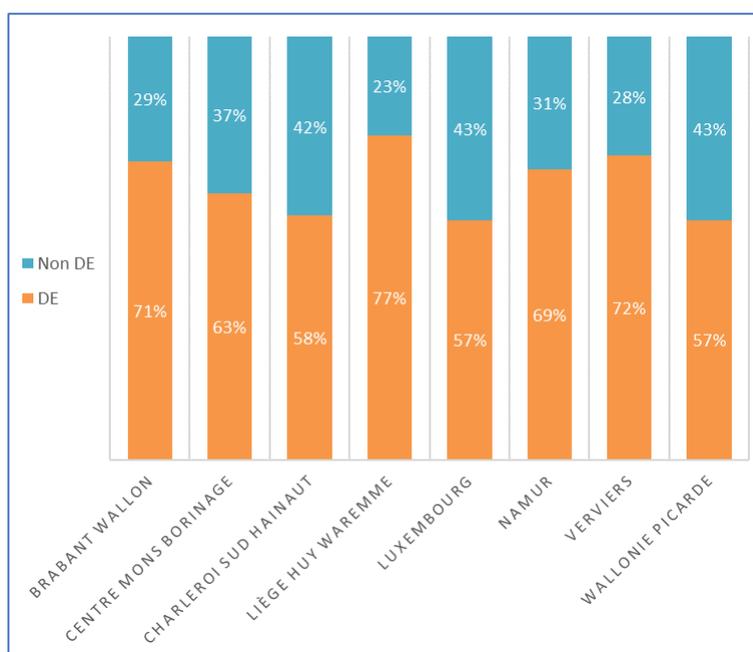
En 2017 et 2019, l'augmentation de personnes ayant au maximum le CEB est due à un meilleur taux de réponse qui a fait passer le taux d'inconnu de 10% en 2016 à 1% en 2019.

Figure 8: Évolution du niveau de diplôme (2015 - 2019)



### Statut socioprofessionnel

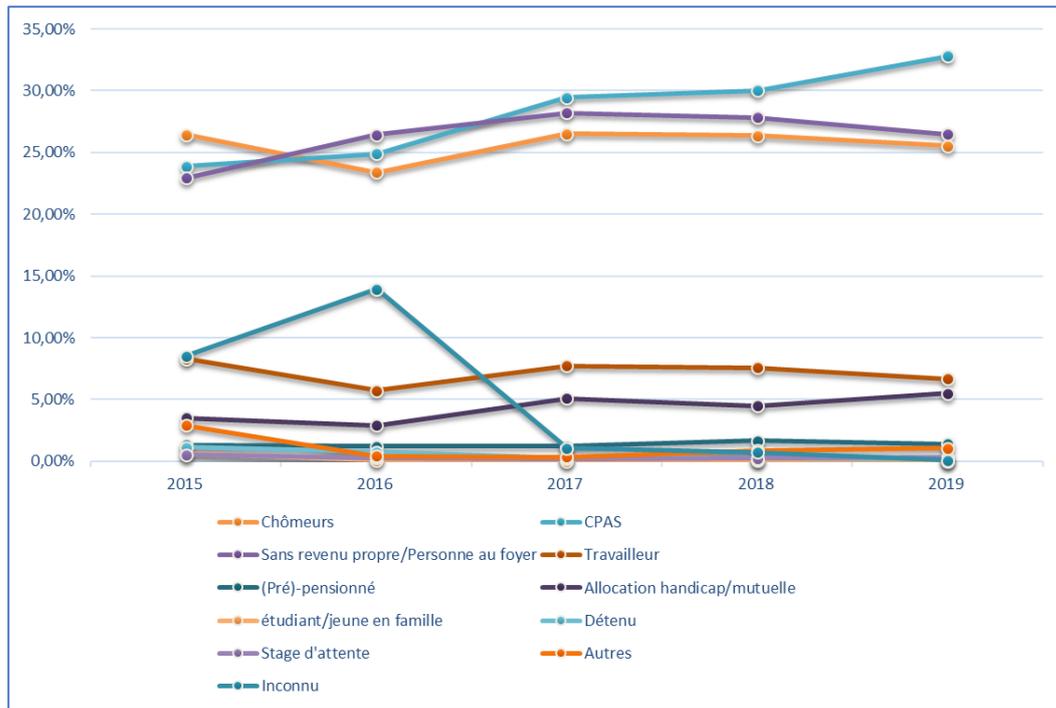
Figure 9: Statut demandeur d'emploi/ non-demandeur d'emploi – 2019



En 2019, les apprenants sont principalement des demandeurs d'emploi (65% en moyenne). On peut observer une variation entre les Régionales de 57% à 77% de demandeurs d'emploi. Depuis 2006, le taux moyen de demandeurs d'emploi reste stable. Cette majorité de demandeurs d'emploi parmi les apprenants se justifie essentiellement par nos sources de financement.

Le statut socioprofessionnel des apprenants est principalement celui de chômeur complet indemnisé, de personnes sans revenu propre ou de personnes relevant du CPAS. L'ensemble de ces trois catégories constitue 85% du public identifié en formation à Lire et Écrire.

Figure 10 : Évolution du statut socioprofessionnel (2015 - 2019)



## 5. LES PERSPECTIVES 2020

L'année 2019 a été particulièrement chargée en actions politiques. Le changement de majorité suite aux élections régionales laisse entrevoir plus d'échanges et de concertation avec les pouvoirs publics.

Nous devons plus que jamais défendre le droit à l'alphabétisation pour tous et lutter contre l'exclusion et la précarisation des personnes en situation d'illettrisme.

À ce titre, la reconduction pluriannuelle (2018-2020) de notre convention inter cabinets Région wallonne alpha a été essentielle pour promouvoir une action d'alphabétisation transversale et concertée en Wallonie.

2019 a été une année d'élections, un mémorandum a été élaboré. Il est pour la durée de la législature, notre fil rouge, notre guide pour les années à venir. La lutte contre l'analphabétisme doit être en bonne place dans l'action du gouvernement. Ce travail sera mené en collaboration étroite avec nos partenaires de l'Interfédération.

Des dossiers particuliers seront suivis :

- La réforme APE qui est dans les perspectives du gouvernement
- Les modifications de l'arrêté CISP afin d'en corriger les impacts négatifs apportés par le gouvernement précédent,
- le guide des dépenses éligibles et son application concrète.

Il a été décidé de mettre le focus particulier sur 4 thématiques :

### L'alphabétisation à destination des travailleurs

Calculer des surfaces pour estimer les litres de peinture nécessaire, relever des mesures, écrire une commande, faire un devis, comprendre et exécuter une procédure, planifier un chantier, utiliser des outils numériques, encoder des données, comprendre la demande d'un client, répondre de manière adéquate à un client, respecter un budget, lire et appliquer des consignes de sécurité sont autant d'exemples qui mettent en difficulté les travailleurs infra-scolarisés, analphabètes, peu ou pas qualifiés dans l'exécution quotidienne de leurs tâches professionnelles.

Ces travailleurs sont souvent mis en difficulté dans les entreprises et sont peu présents dans les formations continuées par manque de dispositifs adaptés tenant compte de leurs réalités. Or, ce sont ceux-là même qui sont les plus exposés aux restructurations, aux licenciements, aux difficultés de compréhension de nouvelles procédures de travail, de modernisation d'outils...

Face à ce constat, Lire et Écrire propose depuis des années des dispositifs de formation en alphabétisation à destination des travailleurs peu ou pas qualifiés, infra-scolarisés, essentiellement analphabètes ou illettrés, francophones ou non-francophones. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre professionnel du droit à la formation continue des travailleurs. Tout l'enjeu est, non seulement, de leur permettre de maintenir leur emploi, mais surtout, de leur offrir la possibilité de développer des compétences, des connaissances, du potentiel, de s'adapter aux mutations du travail, de mieux maîtriser leur environnement. S'alphabétiser est un droit, et la formation en alphabétisation pour ces travailleurs est un des vecteurs d'inclusion, de lutte et d'émancipation.

Parfois sollicitées par les syndicats, les entreprises, par certains secteurs d'activité ou encore par les communes, les Régionales de Lire et Écrire tentent constamment de mettre en place, de façon structurelle, des dispositifs de formation dans le cadre de conventions avec les entreprises. Ces conventions permettent, pendant le temps de travail, sans perte de salaire ni surcroît de travail,

de mettre en place des formations en alphabétisation, au même titre que n'importe quelle formation professionnelle.

## La place de la numérisation et de la digitalisation de la société et des formations

De nos jours, se servir des “avantages” de la technologie numérique est présenté comme la condition sine qua non d'une pleine intégration sociale, économique et culturelle. Cependant, l'écrit est omniprésent sur internet, au sein des NTIC.

Qu'en est-il donc d'un public illettré dont la maîtrise partielle des compétences de base reste une difficulté majeure afin de se déplacer aisément sur le net, envoyer des courriels, répondre à des offres d'emploi ou encore utiliser les services bancaires en ligne ?

La numérisation des services publics qui s'impose à l'ensemble de la population sous couvert d'une facilité d'accès à l'information crée des discriminations dont sont victimes les apprenants de Lire et Écrire et pose également des questions d'inégalité d'accès aux droits sociaux. Que faire lorsque le dossier unique numérique sera mis en place pour les demandeurs d'emplois ? Que faire lorsqu'on souhaite réaliser un virement bancaire et qu'on ne maîtrise pas l'outil de paiement en ligne ? Que faire lorsqu'on doit acheter son ticket de train et qu'on ne maîtrise pas l'utilisation des bornes extérieures placées sur les quais de la gare, en sachant qu'on risque un surcoût en achetant son ticket dans le train ?

Si la fracture numérique du 1er degré, c'est-à-dire celle liée au matériel, tend à disparaître, c'est bien une fracture numérique du 2ème degré qui prend désormais le dessus sur la première, marquant de plus en plus un usage différencié des NTIC parmi les personnes isolées socialement, fragilisées économiquement, ainsi qu'en difficulté de lecture et d'écriture.

Les nouvelles possibilités technologiques nous obligent aussi à réfléchir à nos modèles pédagogiques.

Il semble donc essentiel de travailler sur deux niveaux : l'un portant sur l'apprentissage individuel et collectif des apprenants et l'autre s'inscrivant dans une vision plus macro du phénomène, pour dénoncer un déterminisme technologique dont la progression effrénée risque de creuser davantage l'écart entre les “in” et les “out”.

Dans cette perspective, la coordination wallonne continue son travail d'interpellation des services publics afin de dénoncer les conséquences d'une numérisation croissante et “par défaut”, mettant en exergue une perte d'autonomie, voire une exclusion des apprenants en tant qu'utilisateurs de ces services. Elle mettra également en évidence et travaillera au développement de modèles pédagogiques afin d'offrir aux personnes illettrées l'opportunité d'acquérir des compétences autant techniques qu'informationnelles et critiques des NTIC. Les outils numériques sont ainsi placés au service de l'apprentissage en alphabétisation. Ces évolutions vont devoir s'accompagner de formations de formateurs pour qui le métier va évoluer.

## Les formations concomitantes

Cette année l'alliance entre formations en alphabétisation et formation professionnelle fera l'objet d'une attention particulière de la part de Lire et Écrire en Wallonie et ce en réponse aux besoins des apprenants, nombreux à souhaiter se former professionnellement en vue d'une insertion sociale et professionnelle plus rapide. Nombreuses sont les Régionales à souligner la plus-value de ces dispositifs. Avec ce dispositif, les apprenants sortent d'un parcours linéaire qui les renvoie sans cesse à une préformation en alpha, leurs compétences techniques et professionnelles sont

valorisées, ils se voient avancer, l'ancrage de l'apprentissage est concret en contexte d'apprentissage métier...

Depuis quelques années déjà, diverses collaborations ont été mises en place, alliant la formation en alphabétisation et une démarche de formation professionnelle avec d'autres CISP, des CPAS, le FOREM ou encore avec des régies de quartier, ... Néanmoins ces collaborations restent difficiles et fragiles.

Un travail de recherche sera mené auprès des acteurs de terrain afin de poser un diagnostic clair sur les opportunités, les forces mais aussi les faiblesses, les freins à la mise en place de tel dispositif. Cette recherche permettra de mettre en évidence les facteurs politiques, pédagogiques et techniques qui permettront leur déploiement sans encombre.

## La formation des personnes étrangères ou d'origine étrangère

En 2019, nous avons réalisé une analyse et déterminé un positionnement clair afin d'identifier les contours, les différences pédagogiques et de public suivant que l'on parle d'alphabétisation ou de français langue étrangère (FLE). Ce positionnement a été validé par le comité d'accompagnement de la convention RW/Alpha que nous avons conclue avec la Région wallonne. A l'initiative de la ministre de l'intégration sociale, un colloque réunissant les acteurs FLE, les CRI et les acteurs de l'Alpha devrait se tenir. Lire et Écrire participera activement à la fois à la préparation et au déroulement de cette rencontre. Un des enjeux sera de maintenir une place pour le public analphabète dans les politiques wallonnes et de veiller à la complémentarité avec l'ensemble des acteurs.

En particulier, nous serons attentifs à la question du dispositif et du parcours d'intégration, à nos collaborations avec les centres régionaux d'intégration, à la place de l'alpha face au FLE, à l'accueil des publics migrants, à l'offre de formation en cohérence avec nos valeurs et à la qualité de notre travail.

# ANNEXES

- Abréviations et sigles
- Publications
- Liste des administrateur(rice)s au 31/12/2019
- Organigramme hiérarchique et fonctionnel au 31/12/2019
- Statistiques

# Abréviations et sigles

---

- AI** : Accompagnement Individualisé des demandeurs d'emploi  
**CA** : Conseil d'Administration  
**CEB** : Certificat d'Étude de Base  
**CEP** : Congé Éducation Payé  
**CISP** : Centre d'Insertion Socioprofessionnelle  
**CPAS** : Centre Public d'Action Sociale  
**CRI** : Centre Régional d'Intégration  
**CSEF** : Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation  
**DAPA** : Dispositif d'Accueil des Primo-Arrivants  
**DGO5** : Direction Générale Opérationnelle des Pouvoirs locaux, de l'Action sociale et de la Santé  
**DGO6** : Direction Générale Opérationnelle de l'Économie, de l'Emploi et de la Recherche  
**DICS** : Direction interdépartementale de la Cohésion Sociale  
**DPR** : Déclaration de Politique Régionale  
**EFT** : Entreprise de Formation par le Travail  
**ETA** : Entreprise de Travail Adapté  
**FLE** : Français Langue Étrangère  
**FSE** : Fonds Social Européen  
**GT** : Groupe de Travail  
**IBEFE** : Instances bassin Enseignement qualifiant - Formation – Emploi  
**IR** : Interrégionale  
**Interfédé** : Interfédération des EFT et OISP  
**LEE** : Lire et Écrire  
**LEEW** : Lire et Écrire en Wallonie  
**MOC** : Mouvement Ouvrier Chrétien  
**OISP** : Organisme d'Insertion SocioProfessionnelle  
**PCS** : Plan de Cohésion Sociale  
**PEOE** : Personnes Étrangères et d'Origine Étrangère  
**RW** : Région wallonne  
**SPW** : Service Public de Wallonie  
**UTE** : Unité technique d'exploitation

# Publications 2019

---

Toutes les publications de Lire et Écrire en Wallonie depuis 2011 sont téléchargeables sous l'onglet « publications » de notre site Internet : <http://www.lire-et-ecrire.be/Publications>. Le présent document recense les analyses, études, articles et rapports publiés en 2019.

## ANALYSES ET ÉTUDES

**Duchesne Justine, “Un travail social modifié au fur et mesure du temps : réappropriation et sens donné par les acteurs de l’alpha”, décembre 2019.**

Travailleurs sociaux à part entière, les acteurs de l’alpha ont vu leur quotidien se modifier au fur et à mesure du temps, ainsi que leurs actions se teinter d’objectifs désormais définis à court terme.

Petit à petit, leurs actes journaliers se sont imprégnés d’une temporalité se rétrécissant au rythme des résultats attendus, des chiffres et des preuves tangibles à fournir aux pouvoirs publics, tels des justificatifs clés d’un processus « qualitatif » pourtant difficilement mesurable par des indicateurs concrets et univoques. Par les temps qui courent, cette altération de leur champ d’action est synonyme de malaises et de paradoxes, créant des tensions dans les tâches effectuées, tensions qu’il convient d’atténuer pour leur permettre de garder le cap vers les voies de l’intuition et du sens.

## ARTICLES

**Duchesne Justine, “Des mots qui claquent, des mots qui lient, des mots qui résonnent, des mots qui dénoncent”, décembre 2019.**

Un atelier de théâtre-action, c’est une aventure. C’est un projet. C’est une méthode. Ce sont surtout des personnes qui se rencontrent et qui cheminent dans une création commune. Elles dénoncent, elles énoncent et clament l’injustice.

**Duchesne Justine, “Bouleverser les pratiques pour développer des formations concomitantes”, juillet 2019.**

Depuis quelques années, Lire et Écrire, accompagné par la voix d’autres opérateurs ISP, porte une revendication qui semble désormais trouver écho dans l’espace politique : favoriser la mise en place de formations en concomitance afin de permettre à des apprenants de suivre un parcours d’alphabétisation dit « intégré » à un dispositif de formation métier. Cette analyse a donc pour visée de se situer par rapport aux expériences vécues par deux Régionales de Lire et Écrire en Wallonie, afin de ressortir un positionnement clair sur la question de la concomitance, alimenté par la réalité d’une expertise de terrain.

**Duchesne Justine, “Les formations concomitantes, une collaboration entre la Forestaille et Lire et Écrire, décembre 2019.**

Les personnes illettrées sont souvent exclues des dispositifs d’insertion (...) C’est pourquoi il est nécessaire de trouver des formules nouvelles. Les formations concomitantes sont des exemples pour faire bouger les lignes. Mais, finalement, quelles sont les réalités qui se cachent derrière ces compositions inédites ? Comment en arrive-t-on à un tel point de collaboration ? C’est au travers du

modèle de coopération entre une régie d'habitat rural en Val de Sambre (la ferme de La Forestaille) et Lire et Écrire Charleroi Sud-Hainaut que nous tenterons de souligner le caractère inédit de ces dispositifs, mais également la plus-value d'une prise en compte des situations d'analphabétisme dans les actions d'insertion.

**Duchesne Justine, "Le passage du CEB grâce au dispositif du chef d'œuvre : un rite de passage symbolique et réparateur", in Journal de l'alpha, n°215, 4ème trimestre 2019.**

Lire et Écrire Verviers accompagne depuis quelques années des apprenants vers ce passage du CEB, en leur permettant de faire appel à des compétences multiples, chacune issue d'apprentissages informels et journaliers. Cet article met en exergue un regard croisé sur une expérience vécue en commun par Jean et Jean du même nom, coordinateur pédagogique qui l'a accompagné et lui a permis de concrétiser cette escale symbolique, vectrice de confiance.

**Duchesne Justine, " La formation : un projet de (re)construction de soi, de nous ?", décembre 2019.**

La dynamique d'entrée et de maintien en formation correspond souvent à des motifs d'engagement se référant à une notion qu'on utilise actuellement à « toutes les sauces » : celle du projet, de vie pour la plupart, socioprofessionnel pour d'autres. Tracer une perspective dans la durée pour s'attacher à un désir, révélateur d'une partie de soi. C'est ainsi, en se détachant d'aspirations extérieures pour revêtir un caractère d'authenticité, que le projet s'allie à une stratégie identitaire porteuse d'engagement pour celui qui « saute le pas ». Du moins, c'est ce que nous souhaitons démontrer dans cette modeste réflexion.

# Liste des membres du Conseil d'Administration de Lire et Écrire Wallonie au 31/12/2019

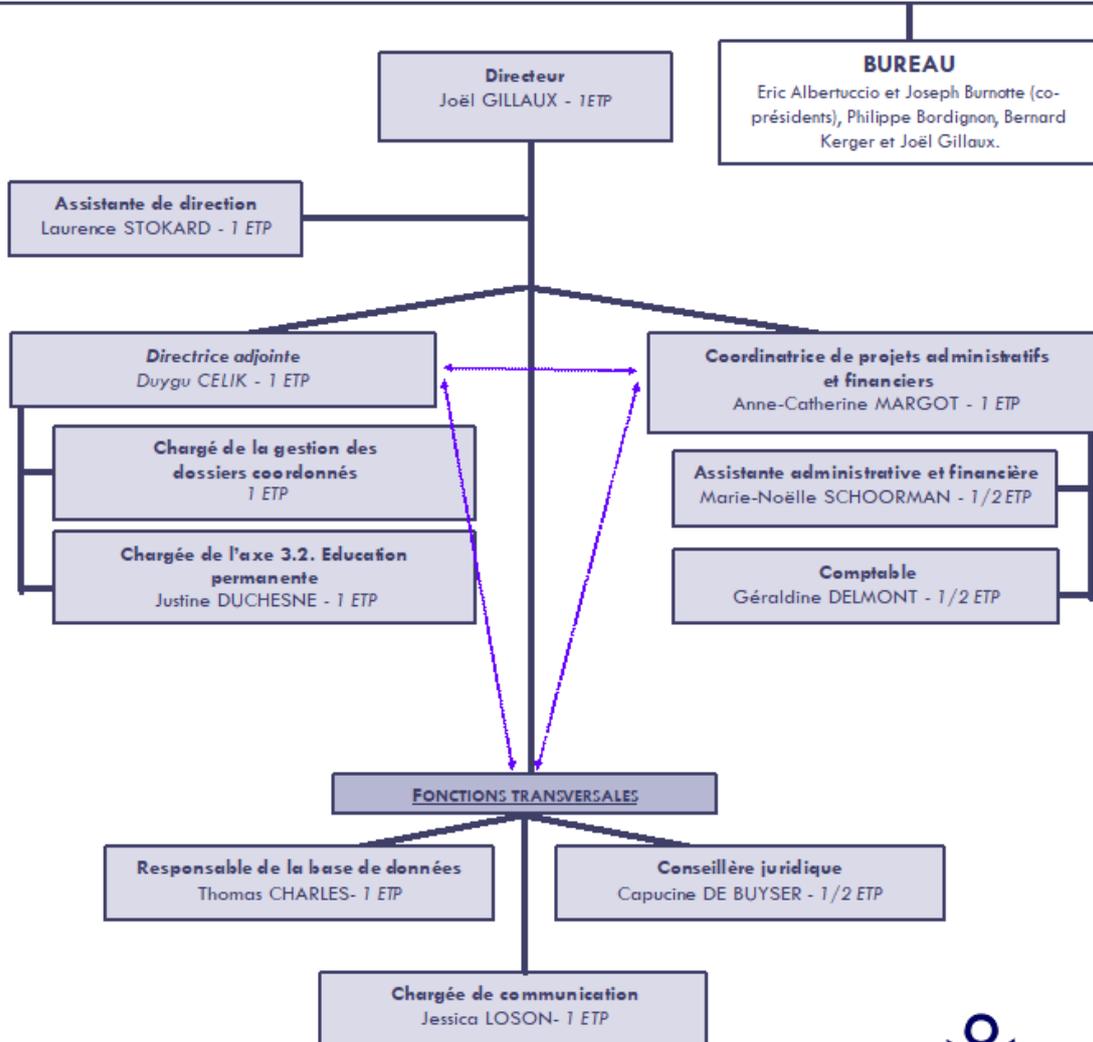
Mouvements porteurs - Personne physique	Représentant de
Anne-Marie Andrusyszyn	MOS - FGTB wallonne et mouvements d'éducation permanente de la mouvance socialiste
Joseph Burnotte	
Philippe Bordignon	
Mario Bucci	MOC et ses organisations constitutives
Bernard Kerger	
Eric Albertuccio	
Joël Gillaux	Lire et Écrire en Wallonie (directeur)

Régionales wallonnes	Représentée par
Lire et Écrire Brabant wallon	Claire Lammerant
	Enzo Gramaglia
Lire et Écrire Centre Mons Borinage	Samuel Thirion
	Poste vacant
Lire et Écrire Charleroi Sud Hainaut	Adeline Baudson
	Vincent Pestieau
Lire et Écrire Liège-Huy-Waremme	Damien Grégoire
	Poste vacant
Lire et Écrire Luxembourg	Jean-Nicolas Burnotte
	Joël Thiry
Lire et Écrire Namur	Yoric Bridoux
	Poste vacant
Lire et Écrire Verviers	Françoise Defraiture
	Raymond Bellefroid
Lire et Écrire Wallonie picarde	Valérie Brooms
	Jacky Quintart

# Organigramme hiérarchique et fonctionnel de Lire et Écrire en Wallonie au 31/12/2019

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
 Lire et Écrire Brabant wallon, Lire et Écrire Centre Mons Borinage, Lire et Écrire Charleroi Sud Hainaut, Lire et Écrire Liège Huy Waremme, Lire et Écrire Luxembourg, Lire et Écrire Namur, Lire et Écrire Verviers, Lire et Écrire Wallonie Wapi, Joël Gillaux (directeur de Lire et Écrire en Wallonie), Anne-Marie Andrusyszyn, Anne Spitals, Philippe Bordignon et Jojo Burnotte pour la FGTB et les mouvements d'Éducation Permanente de la mouvance socialiste, Bernard Kerger, Eric Albertuccio et deux poste vacant pour le MOC et ses organisations constitutives.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
 Lire et Écrire Brabant wallon, Lire et Écrire Centre Mons Borinage, Lire et Écrire Charleroi Sud Hainaut, Lire et Écrire Liège Huy Waremme, Lire et Écrire Luxembourg, Lire et Écrire Namur, Lire et Écrire Verviers, Lire et Écrire Wallonie picarde, Joël Gillaux (directeur de Lire et Écrire en Wallonie), Philippe Bordignon, Jojo Burnotte et Anne-Marie Andrusyszyn pour la FGTB et les mouvements d'Éducation Permanente de la mouvance socialiste, Bernard Kerger et Eric Albertuccio, un poste vacant pour le MOC et ses organisations constitutives.



— Lien hiérarchique    ↔ Lien fonctionnel



# Statistiques du personnel des entités wallonnes de Lire et Écrire au 31/12/2019

## Nombre de travailleurs

Le nombre de travailleurs à Lire et Écrire dans les Régionales wallonnes et à Lire et Écrire en Wallonie en 2019 est de 185 travailleurs, soit 143,8 équivalents temps plein (ETP).

Figure 1 : Évolution globale des ETP de 2015 à 2019 sur le territoire wallon

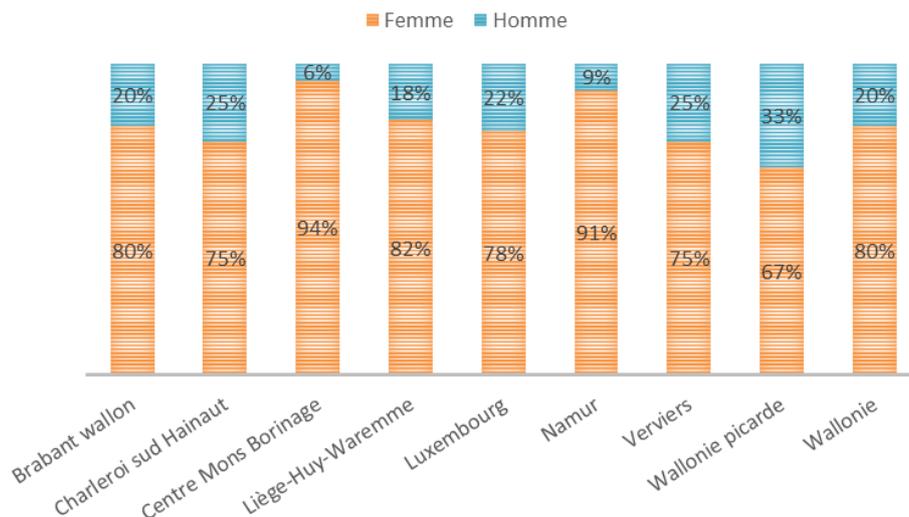


## Caractéristiques des travailleurs

### Genre

La proportion d'hommes et de femmes parmi les travailleurs de Lire et Écrire sur le territoire wallon est une constante depuis plusieurs années. En 2019, cette proportion ne s'est pas modifiée par rapport à l'année précédente (fluctuation de 1%) : 81 % de femmes pour 19 % d'hommes.

Figure 2 : Répartition du genre par entité wallonne de Lire et Écrire – 2019



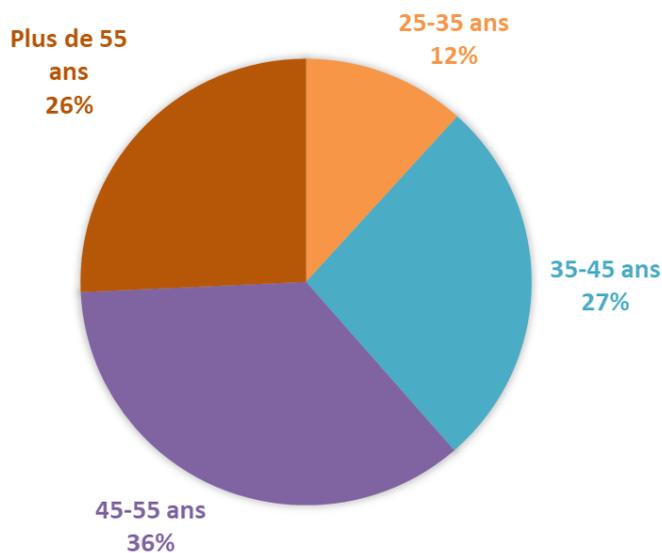
### Âge

En 2019, l'âge moyen du personnel des entités Lire et Écrire sur le territoire wallon est de 44 ans.

Après une tendance à la baisse de 2014 à 2016, l'âge moyen est quelque peu remonté de 2017 à 2019 (+2 ans).

En 2019, les travailleurs âgés entre 45 et 55 ans représentent la part la plus importante du personnel ; celle des plus de 55 ans est en constante progression depuis 2016.

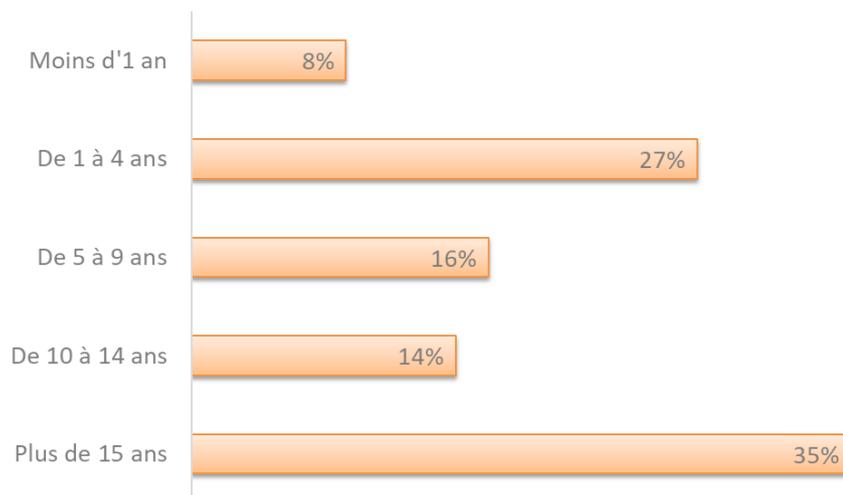
Figure 3 : Répartition par tranches d'âge - 2019



### Ancienneté à Lire et Écrire

49% des travailleurs ont une ancienneté à Lire et Écrire supérieure ou égale à 10 ans.

Figure 4 : Ancienneté des travailleurs en 2019



### Types de contrat

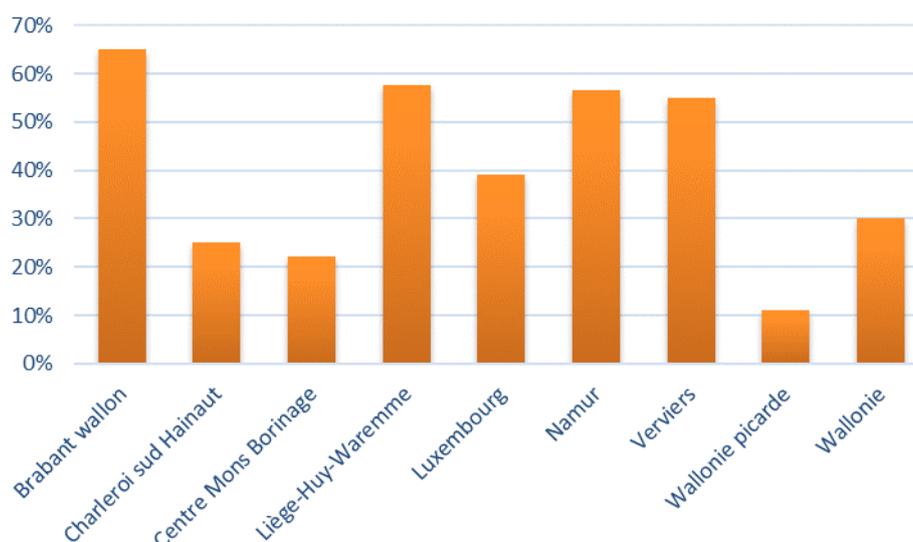
86% du personnel en Wallonie est sous contrat à durée indéterminée.

De 2016 à 2018, on observe une augmentation de 2% des contrats à durée indéterminée. En 2019, il y a une baisse des contrats à durée indéterminée de 2%.

### Le travail à temps partiel

Le graphique ci-dessous indique une variabilité assez forte du travail à temps partiel selon les Régionales. Lire et Écrire Brabant wallon, Lire et Écrire Liège-Huy-Waremme, Lire et Écrire Namur et Lire et Écrire Verviers dépassent 40% de contrats à temps partiel parmi leur personnel, tandis que Lire et Écrire Wallonie picarde engage 11% de son personnel avec un contrat à temps partiel. Derrière ces variations entre entités Lire et Écrire, se dessinent aussi des politiques différentes en matière de gestion du temps partiel.

Figure 5 : Pourcentage de travailleurs à temps partiel par entité wallonne de Lire et Écrire - 2019

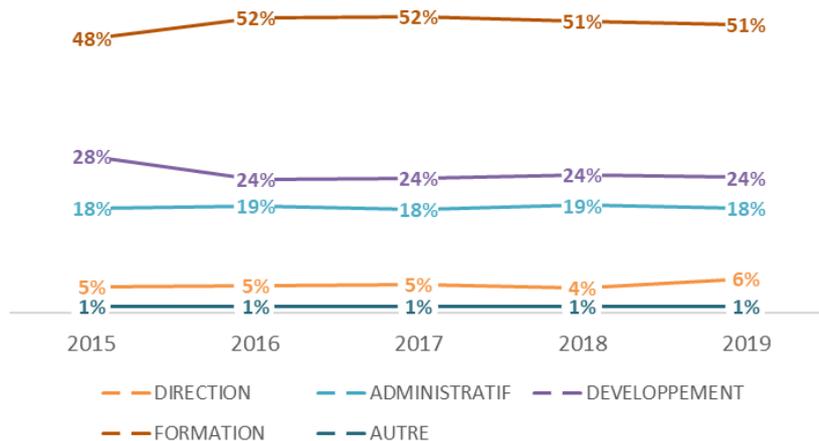


Les travailleurs à temps partiel oscillent entre 38% et 43% entre 2015 et 2019. Il est à noter que parmi les temps partiels au sein de Lire et Écrire en 2019, 49% sont occupés à ½ temps et 30% à 4/5<sup>ème</sup> temps.

## Fonction des travailleurs

Les travailleurs sont regroupés en cinq fonctions principales : direction, développement, formation, fonction administrative et financière et autres. Le graphique ci-après met en évidence l'importance relative de la fonction de formation qui représente plus de la moitié des travailleurs à Lire et Écrire sur le territoire wallon (51%) ; viennent ensuite les membres des équipes qui occupent une fonction en lien avec le développement de projets (24%). Les postes administratifs et financiers représentent, quant à eux, 18% des travailleurs. Les directions représentent 6% des travailleurs.

Figure 6 : Évolution en nombre de la répartition des fonctions des travailleurs – 2015 à 2019





**Pour tout contact :**

Lire et Écrire en Wallonie

Rue Artoisenet 7

5000 NAMUR

☎ 081/24.25.00



[coordination.wallonne@lire-et-ecrire.be](mailto:coordination.wallonne@lire-et-ecrire.be)



<http://www.lire-et-ecrire.be/wallonie>

Avec le soutien de :



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN, LA WALLONIE ET LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES  
INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR

*Éditeur responsable : Joël Gillaux, directeur*